

Petit arsenal et grosses défaillances

La santé publique tenue de faire sa mue

GUIDE PRATIQUE DES MESURES PRÉVENTIVES ET SANITAIRES COVID-19

Assurer un meilleur retour progressif à l'activité normale

Destiné aux Petites et Moyennes Entreprises



Page 3

Le Premier secrétaire de l'USFP
préside la réunion du Conseil de
la région de Marrakech-Safi



Driss Lachgar : La pandémie fait
obligation à notre pays de reconsidérer un
certain nombre de ses choix et priorités

Page 2

Trois ministères programmés
pour chaque séance hebdomadaire
de la Chambre des représentants



Page 4

Mohamed Benabdelkader
Le ministère de la Justice
a élaboré un plan d'intégration
de la langue amazighe



Page 5

L'OMDH appelle à l'application du
principe de la reddition des comptes



Préoccupation face à la privation d'un certain
nombre de salariés de leurs droits sociaux

Page 4

La reprise pourrait annoncer
une cascade de licenciements



Plusieurs plans sociaux seraient à l'étude
dans les secteurs fortement affectés
par les effets de la pandémie

Page 12

Le Premier secrétaire de l'USFP préside la réunion du Conseil de la région de Marrakech-Safi

Driss Lachguar : La pandémie fait obligation à notre pays de reconsidérer un certain nombre de ses choix et priorités

Actualité

Les membres du Conseil de l'USFP de la région de Marrakech-Safi ont tenu une réunion régionale sous la présidence du Premier secrétaire du parti, Driss Lachguar, en présence du groupe de travail chargé de la région composé de Badia Radi et de Mohamed Mallal, membres du Bureau politique.

Lors de cette réunion tenue à distance à cause de la crise sanitaire du Covid-19, le Premier secrétaire a présenté un exposé politique dans lequel il a abordé les raisons de la tenue de cette réunion, expliquant qu'elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la réunion du Bureau politique tenue les 28 et 29 mai dernier et visant à mobiliser les organisations du parti dans toutes les régions du pays et à les préparer pour assumer leurs responsabilités en ce qui concerne les prochaines échéances organisationnelles et politiques, selon un communiqué rendu public à l'issue de cette réunion régionale.

Le Premier secrétaire a également évoqué la situation dans notre pays et les répercussions économiques et sociales de la crise sanitaire.

A cet égard, il a mis l'accent sur les mesures préventives prises par l'Etat pour lutter contre la pandémie, saluant l'esprit patriotique et la solidarité sans précédent manifestée par l'ensemble du peuple marocain durant cette conjoncture difficile, ce qui a contribué à épargner à notre pays une catastrophe humanitaire.

Dans le même contexte, le dirigeant itihadi a souligné que la pandémie obligera notre pays à reconsidérer un certain nombre de choix et de priorités, afin de pouvoir générer les moyens nécessaires pour faire face aux répercussions économiques et sociales de la pandémie, tout en insistant, en même temps, sur le fait que cela nécessite l'élaboration de politiques publiques reposant sur trois priorités principales.

La première est de garantir le droit à une alimentation adéquate et équilibrée

pour tous les Marocains. Il faut pour cela adopter une politique agricole répondant avant tout à la satisfaction des besoins nationaux urgents.

La deuxième priorité est de garantir le droit à la santé publique pour tous. Cela exige la mise en place d'infrastructures et d'équipements suffisants pour combler le manque dans ce domaine et garantir la justice spatiale.

La troisième priorité est de renforcer l'engagement global de notre pays dans la révolution numérique que connaît le monde et tirer parti des avantages qu'elle offre dans le but d'améliorer les conditions économiques et sociales de notre pays, de développer la recherche scientifique et d'améliorer le niveau de connaissance de toutes les catégories du peuple marocain.

Par ailleurs, le Premier secrétaire a passé en revue la situation organisationnelle de la région de Marrakech-Safi, en analysant les



Les participants appellent le Bureau politique à créer une Fondation qui portera le nom de Si Abderrahmane El Youssoufi afin de préserver sa mémoire

résultats obtenus lors des élections communales de 2015 tout en saluant les efforts consentis par tous les Itihadis en vue d'élargir et de renforcer les organisations du parti dans la région et d'améliorer sa position électorale malgré les difficultés et contraintes auxquelles ils ont été confrontés.

Il a également insisté sur la nécessité de corriger certains dysfonctionnements dont souffrent les organisations du parti dans diverses régions.

Lors de cette réunion, les participants ont apprécié l'initiative de tenir cette importante réunion qui a donné aux membres du Conseil régional du parti et aux autres potentialités du parti l'occasion de dialoguer et de discuter d'un ensemble de questions nationales et partisanes ayant relation avec la région de Marrakech-Safi, tout en soutenant les efforts consentis par l'Etat afin de protéger la vie et la sécurité des citoyens durant la crise sanitaire du Covid-19.

Ils ont également salué le teneur du communiqué du Bureau politique rendu

public à l'issue de sa réunion les 28 et 29 mai dernier, ainsi que la Plateforme d'orientation préparée récemment par Driss Lachguar. « Ces deux documents constituent des plateformes pour engager un débat entre toutes les Itihadies et tous les Itihadis dans le cadre de la préparation du 11ème Congrès national ». A cet égard, les participants ont affirmé que ce Congrès devrait être « un véritable moment historique pour parvenir à la réconciliation et à l'ouverture ».

Ils ont salué les positions judicieuses exprimées par le Premier secrétaire, le Bureau politique du parti et les deux Groupes socialistes au Parlement, notamment en ce qui concerne le rejet par l'USFP de toute loi portant atteinte à la liberté d'expression et aux droits de l'Homme, la nécessité d'instaurer un impôt sur la fortune, le refus du cumul des salaires et rémunérations perçus par des élus et des ministres dans l'accomplissement de leurs fonctions représentatives et dans les institutions de la gouvernance et le renforcement du rôle de l'Etat en tant qu'Etat providence.

Lors de cette réunion, les participants ont condamné le comportement irresponsable d'un membre du gouvernement qui a bafoué les droits de l'un de ses employés et l'a privé de la couverture sociale, appelant à sanctionner un tel comportement afin de protéger la crédibilité des institutions de l'Etat, car ses représentants sont censés donner un exemple d'intégrité et de respect des lois.

Les participants ont affirmé que tous les Itihadis de la région de Marrakech-Safi s'engagent à prendre part aux préparatifs des prochaines échéances organisationnelles et politiques du parti, tout en les exhortant à soutenir leur parti, ses institutions nationales, régionales et locales et ses dirigeants.

Par ailleurs, les participants ont appelé le Bureau politique à créer une Fondation portant le nom de Si Abderrahmane El Youssoufi afin de préserver sa mémoire.

Mourad Tabet



Petit arsenal et grosses défaillances

La santé publique tenue de faire sa mue



« **L**e foyer de contamination de Lalla Mimouna est un indice révélateur de la faiblesse de l'arsenal juridique national en matière de santé publique. Il est également révélateur de l'inertie des mesures destinées à protéger les salariés. Les communiqués et directives émis par le ministère de l'Intérieur suffiront-ils seuls à protéger la santé des Marocains contre la propagation du Covid-19 ? », s'est interrogé Aziz Adamine, expert international en droits de l'Homme.

Pour lui, cette interrogation est des plus légitimes, d'autant que notre pays est obligé de cohabiter avec le nouveau coronavirus durant six mois à un an au moins en l'absence de vaccin. « Sommes-nous donc capables d'assumer cette cohabitation avec des mesures précaires ou avons-nous besoin d'un système de protection et d'orientation complet et intégré ? », s'est-il demandé.

Selon notre source, le terme « santé publique » renferme l'ensemble des mesures et actions en relation avec l'hygiène, le contrôle, le suivi des marchandises ainsi que la protec-

tion des salariés notamment dans les unités industrielles (usines) et commerciales (marchés, restaurants, cafés et locaux commerciaux).

« De nombreux pays, en particulier européens, disposent d'importants systèmes de surveillance et d'un arsenal législatif considérable accordant aux inspecteurs du travail plein de pouvoirs en matière de contrôle du respect par les unités industrielles des mesures et normes édictées. Une mission qui est également assurée par d'autres institutions comme c'est le cas en France où il y a des dizaines d'organes de contrôle, que ce soit au niveau national, infranational ou local », nous a-t-elle expliqué. Et de préciser : « Dans l'Hexagone toujours, l'Institut national de la santé publique s'est chargé, avant même l'annonce de l'assouplissement de l'état d'urgence sanitaire, de produire des centaines de guides, qui ont été adoptés par le gouvernement en tant que décisions administratives contraignantes relatives à l'organisation de la vie publique. Il y a des guides qui réglementent les relations des usagers de l'administration et la responsabilité de cette dernière ; des

guides spéciaux pour les unités industrielles de chaque secteur. L'ensemble de ces guides insistent sur la responsabilité des employeurs dans la protection des travailleurs. En effet, ils sont responsables d'assurer la distribution des équipements de protection sanitaire (masques, gel hydroalcoolique...) et de garantir la disponibilité des produits d'hygiène (savon, lingettes, produits désinfectants, essuie-mains, poubelles). Les salariés ne peuvent en aucun cas les acheter sur leurs deniers et en cas d'infraction à ces dispositions, l'employeur est puni d'une amende et risque même la fermeture de son usine. Bref, ces guides sont devenus partie intégrante de la législation européenne, après leur adoption par des décisions gouvernementales.

Aziz Adamine estime aussi que ce dossier doit devenir un sujet de débat national. Notamment la loi n°31.08 édictant des mesures de protection du consommateur, y compris la protection du consommateur en ligne, a démontré ses limites et demande une véritable révision de ses dispositions et que la Caisse nationale pour la protection du consom-

mateur dédiée à l'appui du mouvement associatif à travers des conventions avec l'Etat et le Conseil suprême de la protection des consommateurs prévu par les articles 204 et 205 de la Constitution tardent toujours à pointer le bout de leur nez.

Notre expert insiste également sur la révision du rôle et de la place du corps des inspecteurs du travail dans la réussite de ce chantier. « Au Maroc, les inspecteurs du travail ne disposent pas de capacités juridiques importantes et la faiblesse de leurs effectifs ne leur permet pas de mener à bien leur mission de contrôle, ce qui nécessite de modifier la loi qui encadre ce corps afin d'élargir leurs compétences et leurs capacités d'intervention », nous a-t-il déclaré. Et de conclure : « Aujourd'hui, le Maroc n'est donc pas suffisamment préparé pour procéder à l'assouplissement de l'état de confinement. Le communiqué conjoint des ministères de l'Intérieur et de la Santé demeure très faible puisqu'il est de nature réglementaire et non pas sanitaire et préventive ».

Hassan Bentaleb

Trois ministères programmés pour chaque séance hebdomadaire de la Chambre des représentants

Habib El Malki préside la réunion du bureau

Le bureau de la Chambre des représentants a décidé, mardi, de programmer trois ministères pour chaque séance hebdomadaire.

"Dans le cadre de l'évaluation de la première phase et des leçons tirées de la pratique, le bureau a décidé, dans le cadre des mesures préventives qu'il a tenu à mettre en œuvre, de programmer trois secteurs ministériels par semaine, en vue d'élargir la base de participation gouvernementale lors de chaque séance et la capacité de traiter un plus grand nombre de dossiers d'actualité par semaine", affirme un communiqué de la Chambre.

"A cet effet, le bureau de la Chambre a inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière hebdomadaire trois départements qui intéressent l'aménagement du territoire national, l'urbanisme, l'habitat, la politique de la ville, le département de la culture, la jeunesse et les sports, et le département de la solidarité, du développement social, de l'égalité et la famille", a fait savoir le communiqué.

Concernant l'action de contrôle, le bureau de la Chambre a renouvelé sa considération aux efforts déployés concernant le contrôle de l'action parlementaire de la part des membres de la Chambre des représentants, à travers le dispositif mis en place par le bureau, en concertation et en coordination avec les différents organes de la Chambre et le gouvernement.

Parmi les principaux aboutissements de ce dispositif figure le lien étroit avec la question de la pandémie et ses développements sur le terrain et ses répercussions économiques, sociales, humanitaires, sécuritaires et sanitaires, de sorte que la programmation hebdomadaire soit en liaison avec le secteur gouvernemental dans le cadre des questions suivies de débat, mesure qui a prouvé son efficacité et son actualité dans l'accompagnement des préoccupations des citoyennes et citoyens.

Le bureau, réuni sous la présidence de Habib El Malki, président de la Chambre des représentants, a également débattu de la question de la mise en application des dispositions de l'article 152 du règlement intérieur. Il a fixé à cet effet le 6 juillet comme date de lancement



de ce chantier, réitérant et soulignant son importance pour accompagner les questions d'actualité et à caractère urgent nécessitant des éclaircissements de la part du gouvernement.

En lien avec le volet de contrôle, le bureau a débattu de la question des missions exploratoires, dont la création a été préalablement approuvée conformément aux conditions édictées par le règlement intérieur. Il a également discuté des délais de dépôt des rapports desdites missions, en tenant compte de ses décisions antérieures, de la période du confinement sanitaire, des mesures préventives d'accompagnement, de la reconsidération du calendrier existant qui en a résulté, et impartir une période supplémentaire pour finaliser la procédure légale régissant cette action de contrôle. Le 7 juillet a été fixé pour rendre les décisions à ce sujet.

Concernant l'aspect législatif, le bureau a été

informé de l'agenda législatif des commissions, soulignant la nécessité de conjuguer les efforts pour la programmation des projets et propositions de loi transmises aux commissions, eu égard à leur extrême importance dans la formulation de réponses efficaces à de nombreux besoins sociaux, économiques et humanitaires.

Le bureau a également été informé et a transmis à la commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville, une proposition de loi relative à l'état civil, et à la commission des finances et du développement économique une proposition de loi modifiant et complétant la loi relative aux pensions civiles.

Dans le cadre d'une auto-saisine du Conseil économique, social et environnemental, le bureau a reçu l'avis du Conseil précité concernant le projet de loi n°72.18 relatif au système de ci-

blage des bénéficiaires des programmes d'appui social et portant création de l'Agence nationale des registres.

Concernant le bilan des activités de la Chambre pour la semaine dernière et pour la semaine en cours, le bureau a pris connaissance des différentes questions législatives et de contrôle examinées par les commissions permanentes, qui ont porté sur la discussion de textes législatifs et de différents thèmes de contrôle parlementaire.

Dans le cadre des préparatifs à l'examen du projet de loi de Finances rectificative à l'horizon de son dépôt au bureau de la Chambre des représentants, le président de ladite chambre a souligné qu'il poursuit ses concertations dans le cadre d'une action participative, en vue d'établir un agenda de travail de la Chambre et d'organiser des travaux.

L'OMDH appelle à l'application du principe de la reddition des comptes

Préoccupation face à la privation d'un certain nombre de salariés de leurs droits sociaux

Le bureau exécutif de l'OMDH a exprimé son inquiétude et sa préoccupation pour la privation d'un certain nombre d'employés et de salariés de leur droit d'être inscrits à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) par leurs employeurs, et cette réalité a été clairement mise à nu lorsque les autorités compétentes ont entamé l'opération d'indemnisation des salariés en arrêt du travail à cause de la pandémie.

Dans un communiqué rendu public à l'issue de sa réunion à distance dimanche dernier, le bureau exécutif de l'OMDH a considéré cette privation « comme une violation flagrante de la loi régissant la protection sociale, et il a exigé de l'autorité de tutelle (le ministère de l'Emploi et la CNSS) d'assumer ses responsabilités en veillant à l'application de la loi, à l'intensification des contrôles et des inspections dans toutes les professions et entreprises industrielles, de services, agricoles et libérales,

ainsi que de mettre en œuvre le principe de reddition des comptes à l'égard des contrevenants ».

L'OMDH a également exprimé sa solidarité avec le barreau de Casablanca dans l'affaire de l'évacuation du cabinet d'un avocat à Casablanca sans tenir compte des dispositions légales et procédurales en vigueur, tout en insistant sur la nécessité de rendre publics les résultats de l'enquête diligentée à ce propos et d'infliger les sanctions à l'encontre de ceux qui ont perpétré ces faits.

L'OMDH a aussi passé en revue la détérioration de la situation épidémiologique dans quatre communes relevant de la province de Kénitra après la découverte d'un cluster dont les victimes sont dans leur majorité des femmes travaillant dans des unités de conditionnement de fraises et dans quelques exploitations agricoles, tout en appelant à l'application du principe de la reddition des comptes à l'encontre

des responsables de l'apparition de ce cluster.

L'OMDH a exprimé son étonnement quant à l'absence de la langue amazighe dans la loi concernant la CNIE. A cet égard, elle a appelé à l'application des dispositions constitutionnelles (qui considèrent que la langue amazighe est une langue nationale) et à la préservation de l'identité marocaine.

Concernant les « menaces de mort » proférées par un daechien sur le Net à l'égard de Mohammed Rafiki, cette ONG a vigoureusement condamné ces menaces et exprimé sa solidarité avec Rafiki. « L'OMDH exprime sa ferme condamnation des appels à l'excommunication, à l'extrémisme et à la violence qui constituent une violation flagrante des droits de l'Homme. Elle appelle à prendre les mesures nécessaires pour protéger la personne concernée, exige que les propriétaires des plateformes de réseaux sociaux ferment tous les comptes impliqués dans les campagnes de terrorisme et

d'excommunication et les appels à l'extrémisme et à la violence et propose l'adoption d'une législation spéciale pénalisant l'excommunication et l'extrémisme », a mis en exergue le communiqué de l'OMDH.

Le Bureau exécutif a également réitéré son appel à la mise en place d'une loi réglementant l'asile, tout en exhortant l'Organisation des Nations unies, principalement le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), à procéder au recensement de la population séquestrée dans les camps de Tindouf.

Par ailleurs, le bureau exécutif a décidé de reporter la réunion du Conseil national de l'OMDH jusqu'au 5 juillet prochain et a fixé l'ordre du jour de cette session ordinaire. Et en marge de cette réunion, un débat sera organisé sur la contribution de feu Abderrahmane El Youssoufi, l'un des fondateurs de l'OMDH, en matière de promotion de la culture des droits de l'Homme.

Mohamed Benabdelkader : *Le ministère de la Justice a élaboré un plan d'intégration de la langue amazighe*

Signature à Rabat d'un accord avec l'IRCAM

Le ministère de la Justice et l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) ont signé, mercredi à Rabat, un accord de coopération et de partenariat visant l'intégration de la langue amazighe dans le système judiciaire.

En vertu de cet accord, l'IRCAM accompagne le ministère dans la sélection et la formation des cadres qualifiés dans les domaines de la traduction et de l'interprétariat, dans la traduction des documents et textes administratifs et juridiques vers la langue amazighe, ainsi que dans l'élaboration d'un lexique du système judiciaire.

L'ambition est, également, d'accompagner le ministère de la Justice dans l'organisation de sessions de formation en langue amazighe au profit de son personnel, en particulier celui des front-offices et des centres d'accueil et de réclamations, ainsi que dans la formation des huissiers de justice, des fonctionnaires et des personnes exerçant des professions judiciaires.

Intervenant à cette occasion, le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a indiqué que la signature de ce partenariat, en tant que cadre général de coordination et de coopération avec l'IRCAM portant sur le système judiciaire, représente un référentiel important en vertu

duquel l'IRCAM accompagne les efforts déployés par le ministère pour réaliser cet objectif.

"Le ministère a élaboré son propre plan d'action sur la manière et les étapes de l'intégration de la langue amazighe dans le système judiciaire, comportant certaines procédures méthodologiques, notamment la signature de cet accord, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi organique 26-16 définissant le processus de mise en œuvre du caractère officiel de l'amazigh, ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique", a-t-il dit.

Le plan d'action comprend, également, des démarches et des initiatives pratiques visant, entre autres, à intégrer la langue amazighe dans les plaques signalétiques au sein du ministère, des juridictions de proximité, des directions provinciales et des centres de conservation, a-t-il expliqué, notant qu'il a été procédé, mercredi, au changement de l'enseigne du ministère de la Justice en y incluant les langues arabe et amazighe.

Il s'agit également, a-t-il dit, d'élaborer un guide de référence pilote pour la formation dans le domaine de la langue amazighe et de renforcer la formation de base en la ma-



tière au sein de l'Institut supérieur de la magistrature, notamment pour les huissiers de justice et les fonctionnaires du ministère, en programmant des sessions de formation continue dans le domaine de la langue amazighe.

Mohamed Benabdelkader a fait observer, à cet égard, que l'Institut supérieur de la magistrature a entamé, il y a plus d'un an, la formation des huissiers de justice en amazigh, soulignant que le ministère, qui a élaboré au début de cette année son plan d'action sur les modalités et les étapes de l'intégration de la langue amazighe, est en train de

mettre les dernières retouches pour la mise en place de structures d'accueil et d'orientation en langue amazighe et l'intégration de cette langue dans les plaques signalétiques, ainsi que la réalisation de capsules d'information en langues arabe et amazighe.

Pour sa part, le doyen de l'IRCAM, Ahmed Boukous, a affirmé que l'accord s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la Constitution, en particulier l'article 5 qui stipule que l'amazigh est une langue officielle à côté de l'arabe, et sur la base de la loi organique 26-16 définissant le

processus de mise en œuvre du caractère officiel de l'amazigh, ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique, en particulier le domaine de la justice et le système judiciaire.

Il a affirmé que cet accord a pour objectif d'améliorer les relations de coopération et de partenariat entre le ministère de la Justice et l'IRCAM, pour la mise en œuvre et la consolidation de l'intégration de la langue amazighe dans le domaine de la justice, afin de développer la qualité des services judiciaires et administratifs destinés aux usagers.

Mohamed Amkraz : *Le dialogue social, un choix stratégique*

Réunion tripartite relative à la relance de l'activité économique



Le dialogue social est un choix stratégique et un mécanisme de consolidation de la voie démocratique au Royaume, a indiqué, mercredi à Rabat, le ministre de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle, Mohamed Amkraz.

Intervenant à l'ouverture de la première réunion du dialogue social tripartite relative aux mesures d'allègement de l'état d'urgence sanitaire et à la relance de l'activité économique, il a mis en relief le contexte exceptionnel de la réunion, marqué par "une volonté collective" de faire face aux répercussions socioéconomiques de la Covid-19.

Il a aussi affirmé que le gouvernement a œuvré pour l'implication des partenaires sociaux dans la ges-

tion de cette crise, par le biais de la haute commission de concertation, qui constitue un couronnement important de l'accord tripartite du 25 avril 2019.

Le ministre a souligné que la commission a tenu deux réunions pour se pencher sur diverses mesures relatives à la crise sanitaire, à la reprise progressive de l'activité économique et à des propositions sur le projet de loi de Finances rectificative.

Cette pratique fut particulièrement appréciée par l'Organisation internationale du travail, qui a salué l'expérience marocaine du dialogue social dans la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du nouveau coronavirus.

Echange téléphonique entre S.M le Roi et le Sultan d'Oman

Voici un communiqué du Cabinet Royal:

« Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a eu un échange téléphonique avec Sa Majesté Sultan d'Oman Haïtham Ben Tarik Ben Taimur.

A cette occasion, Sa Majesté Haïtham Ben Tarik Ben Taimur a exprimé au Souverain ses meilleurs vœux de bonne santé et ses souhaits d'un prompt rétablissement, à la suite de l'intervention que SM le Roi a subie avec succès, dimanche 14 juin courant à la clinique du palais Royal à Rabat ».



Saad Dine El Otmani : *Nécessité de nouer des partenariats à même de contribuer à la relance de l'économie nationale*

Adoption du plan d'action et du budget de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations



Le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani a mis l'accent, mercredi à Rabat, sur la nécessité de saisir les opportunités offertes par la pandémie de Covid-19, en nouant des partenariats économiques qui pourraient contribuer à la relance de l'économie nationale et à la création de postes d'emploi.

Intervenant en ouverture de la troisième réunion du Conseil d'administration de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), il a indiqué que le Royaume dispose d'atouts remarquables, en termes notamment de ressources humaines et de compétences hautement qualifiées, d'infrastructures compétitives et de relations économiques et politiques solides avec les pays africains, outre le succès à l'écho international de projets industriels dans les secteurs automobile et aéronautique, indique un communiqué du Département du chef

du gouvernement.

Consacrée à la présentation du bilan de l'Agence au titre de l'année 2019 et à l'examen de son plan d'action et son projet de budget pour l'année 2020, cette réunion devait initialement se tenir en mars dernier, mais a dû être reportée en raison de la pandémie de Covid-19 qui, a-t-il relevé, a mis l'économie mondiale à rude épreuve, tous secteurs confondus, notamment le tourisme, l'industrie et le commerce, et a perturbé les chaînes d'approvisionnement, avec un impact considérable sur les investissements et les échanges commerciaux au niveau international.

Le chef du gouvernement a rappelé en ce sens, poursuit le communiqué, le souci constant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la sûreté et la sécurité des citoyens, ainsi que les Hautes instructions du Souverain "qui ont permis au Royaume de contrôler la situation épidémiologique, ce qui est rassurant aussi

bien pour les citoyens que pour les entreprises qui peuvent exercer leurs activités tout en prenant les mesures et précautions nécessaires pour protéger leurs salariés".

Il a également passé en revue les efforts considérables déployés pour limiter les répercussions de cette pandémie, en accordant des aides financières à près de 7 millions de familles et bénéficiaires pour soutenir le pouvoir d'achat et la consommation interne, selon la même source.

Des mécanismes ont également été adoptés pour soutenir et accompagner les entreprises à travers la préservation de l'investissement public et l'amélioration des délais de performance des établissements publics, ainsi que la facilitation de l'accès aux crédits ou le retardement de leurs délais de paiement, ou encore l'activation du partenariat entre les secteurs public et privé en vue de transformer les activités de

certaines entreprises pour la production des moyens de prévention et des fournitures médicales, a noté Saad Dine El Otmani.

Avant la crise sanitaire, a-t-il rappelé, le Maroc occupait la 4ème position au niveau continental en matière d'attraction des investissements étrangers directs, tandis que les exportations marocaines poursuivaient leur dynamisme grâce à la diversité des destinations et des produits, notant que le Royaume se classe 5ème en Afrique derrière des pays qui exportent principalement du pétrole.

Toutes ces réalisations, a-t-il relevé, sont le fruit du travail inlassable et des efforts assidus de toutes les parties concernées visant à promouvoir l'image du Maroc en tant que destination compétitive caractérisée par un climat favorable aux affaires et une économie ouverte sur les marchés régionaux et mondiaux, avec une grande contribution de l'AMDIE.

Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration ont suivi un exposé du directeur général par intérim de l'Agence sur les activités au cours de l'année 2019, en particulier sa participation à d'importantes manifestations institutionnelles et d'investissement, son accompagnement des entreprises exportatrices, le suivi d'accords d'investissement conclus, ainsi que le plan d'action de l'Agence au titre de 2020.

Au terme des différentes interventions, il a été procédé à l'adoption du plan d'action et du budget de l'Agence pour l'année 2020, ainsi qu'à l'approbation du rapport annuel sur l'état de l'investissement et de l'exportation, conclut le communiqué.

Cette réunion a été marquée par la présence notamment du ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique et de la ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger, ainsi que des représentants de tous les secteurs ministériels concernés et des organismes et institutions membres du Conseil d'administration.

Les Etats-Unis se félicitent des efforts déployés par le Maroc dans la lutte contre le terrorisme

Publication du rapport annuel du département d'Etat américain



Le département d'Etat américain a salué la stratégie anti-terroriste du Maroc mettant en exergue, dans son nouveau rapport publié mercredi, la "coopération solide et de longue date" entre les Etats-Unis et le Royaume dans ce domaine.

La mouture 2019 de ce rapport annuel s'est félicitée des efforts déployés par le Maroc dans la lutte contre le terrorisme, faisant savoir que "le gouvernement marocain a poursuivi sa stratégie globale de lutte contre le terrorisme, qui comprend des mesures vigilantes de sécurité, une coopération régionale et internationale et des politiques de lutte contre la radicalisation".

"En 2019, les efforts du Maroc en matière de lutte contre le terrorisme ont largement atténué le risque d'actes terroristes, doublant le nombre d'arrestations par rapport à 2018", lit-on dans le rapport qui ajoute que les forces de l'ordre, notamment le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), "ont mis à profit la collecte de renseignements, le travail de la police et la collaboration avec des partenaires internationaux pour mener des opérations de lutte contre le terrorisme".

"En 2019, sous la direction du ministre de l'Intérieur, les forces de l'ordre marocaines ont signalé avoir arrêté plus de 125 personnes, démantelant effectivement plus de 25 cellules terroristes aux premiers stades de la planification des attaques contre une série de cibles, y compris les bâtiments publics, des personnalités pu-

bliques et des sites touristiques", rapporte le département d'Etat, notant qu'"aucun incident terroriste n'a été signalé au Maroc en 2019".

Le rapport souligne également que "la sécurité aux frontières est restée une priorité absolue pour les autorités marocaines", se félicitant particulièrement du travail des autorités aéroportuaires qui ont "une excellente capacité de détection des documents frauduleux".

De même, la même source met en avant la politique marocaine de lutte contre l'extrémisme violent, faisant observer que "le Maroc a mis en place une stratégie globale de lutte contre l'extrémisme violent, qui privilégie la lutte contre la radicalisation, tout en contrôlant la sphère religieuse".

Par ailleurs, souligne le rapport, le Maroc est "un allié majeur non-OTAN", notant que le Royaume a abrité l'exercice annuel African Lion et participé à des exercices régionaux multilatéraux.

"Le Maroc entretient également une coopération étroite avec ses partenaires européens - notamment la Belgique, la France et l'Espagne - pour contrecarrer les menaces terroristes potentielles en Europe", indique-t-on, rappelant que le Royaume co-préside actuellement, avec le Canada, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, tout en étant un "participant actif" de l'Alliance mondiale contre Daech.

Dans une préface signée par l'ambassadeur Nathan A. Sales, coordonnateur américain de la lutte contre le terrorisme,

le rapport relève que les Etats-Unis et leurs partenaires ont fait de grands progrès en 2018 pour vaincre et détruire les organisations terroristes internationales.

"Avec la Coalition mondiale pour vaincre l'Etat islamique, les Etats-Unis ont achevé en mars la destruction du soi-disant "califat" en Irak et en Syrie. En octobre, les Etats-Unis ont lancé une opération militaire qui a entraîné la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi, le "calife" auto-proclamé de l'EI", s'est félicité l'ambassadeur Sales.

"Malgré ces succès, de dangereuses menaces terroristes persistent dans le monde. Même si l'Etat islamique a perdu son leader et son territoire, le groupe s'est adapté pour continuer le combat de ses affiliés à travers le monde et en incitant ses partisans à commettre des attaques", prévient-il.

En Afrique, a-t-il fait observer, l'EI a officiellement reconnu un certain nombre de nouvelles branches et réseaux en 2019, et des groupes affiliés à Daech étaient actifs sur tout le continent, notamment au Sahel, dans la région du lac Tchad et en Afrique de l'Est.

Le responsable américain pointe notamment du doigt le régime iranien et ses satellites qui ont "continué à comploter et à perpétrer des attaques terroristes à l'échelle mondiale", notant que par le passé, Téhéran a dépensé jusqu'à 700 millions de dollars par an pour soutenir des groupes terroristes, bien que sa capacité à fournir un soutien financier en 2019 ait été limitée par les sanctions américaines.

Brèves

Midelt

Une rencontre à distance a été organisée récemment par la Direction provinciale de l'éducation nationale à Midelt au profit de ses cadres qui sont sur le point de partir à la retraite.

Cette réunion intervient dans le cadre de la poursuite de la mise en oeuvre du programme de formation de la Direction provinciale au profit de l'ensemble des acteurs du secteur de l'éducation et de la formation au niveau de la province.

Cette rencontre a été une occasion d'évoquer plusieurs questions liées au départ à la retraite.

Errachidia

Une rencontre à distance au profit des chefs des centres des examens du baccalauréat (session 2020) a été organisée récemment par la Direction provinciale de l'éducation nationale à Errachidia.

A cette occasion, le directeur provincial de l'éducation nationale à Errachidia, Mustapha El Hachimi, a exposé certaines données statistiques relatives à la session normale de l'examen national unifié du baccalauréat au titre de la session 2020 au niveau de la province.

7.477 candidats, dont 3.543 filles, passeront la session normale de l'examen national unifié du baccalauréat au titre de la session 2020 au niveau de la province d'Errachidia, selon des données de la Direction provinciale de l'éducation nationale.

Dakhla

Le Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab a tenu récemment une réunion de sa commission chargée de la sélection des dossiers des associations participant au projet d'alphabétisation fonctionnelle destiné aux artisans de la région.

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat unissant le Conseil régional et la direction régionale de l'artisanat, notamment dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle, après la mise en place d'un cadre référentiel relatif aux conditions de partenariat avec 36 associations, dont certaines vont assurer la mise en œuvre de ce programme au profit des artisans.

Ce programme bénéficiera à 600 artisans dont 250 en ont déjà profité en 2019, dans la mesure où le Conseil régional a inclus le programme d'alphabétisation fonctionnelle pour les artisans, en mettant en place des programmes d'action annuels, en partenariat avec la direction régionale d'artisanat.

L'aide du Maroc à l'Afrique, un acte de solidarité et de fraternité



L'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI d'octroyer des aides médicales à des pays africains afin de les accompagner dans leurs efforts de lutte contre la pandémie de Covid-19, a été hautement saluée par les ambassadeurs de plusieurs pays africains et européens accrédités en Pologne.

Dans des déclarations à la MAP à l'issue d'une rencontre mercredi à Varsovie avec l'ambassadeur du Maroc, Abderrahim Atmoun, des diplomates africains ont tenu à exprimer les vifs remerciements et la gratitude de leurs pays respectifs pour cette initiative salutaire et ce geste louable, un témoignage de la solidarité agissante,

de la fraternité et de l'aide permanente du Royaume aux pays du continent.

L'ambassadeur du Sénégal à Varsovie, Papa Diop, a salué la solidarité exemplaire manifestée par le Maroc en acheminant la semaine dernière une aide médicale destinée à son pays pour l'accompagner dans ses efforts pour lutter contre le coronavirus, affirmant que ce geste témoigne des relations séculaires et privilégiées qui unissent les deux pays.

"Ce n'est pas la première fois que SM le Roi a été aux côtés du Sénégal. Le Souverain l'a manifesté à plusieurs reprises et en d'autres occasions", a affirmé le diplomate, ajoutant que "ces aides ont été octroyées dans un élan de solidarité agissante et d'amitié que nous apprécions à sa juste valeur".

Pour sa part, Clémentine Shakembo Kamanga, chargée d'affaires de la République démocratique du Congo en Pologne, a tenu à exprimer la reconnaissance et les vifs remerciements de son pays à Sa Majesté le Roi pour cette initiative.

Elle a affirmé que son pays apprécie vivement cette aide médicale qui intervient à point nommé, soulignant à cette occasion les liens solides et historiques qui unissent les deux pays.

Outre les ambassadeurs africains qui étaient accompagnés de la chargée d'affaires du Nigeria, Itam Akpama Icha, des diplomates européens accrédités en Pologne ont mis en avant le geste de solidarité du Maroc à l'égard des pays africains.

L'ambassadeur de la Croatie, Tomislav Vidosevic, a mis en exergue l'initiative Royale d'accorder des aides médicales aux pays africains pour faire face à la pandémie, saluant un geste fort de solidarité.

Le diplomate, dont le pays assure actuellement la présidence du Conseil de l'UE, a dans ce sens affirmé que "c'est de la solidarité dont nous avons le plus be-

soin en ces moments" afin de faire face à la pandémie.

De son côté, l'ambassadeur d'Italie, Aldo Amati, a relevé l'importance de la solidarité entre les pays pour lutter contre la pandémie, saluant l'assistance fournie par le Maroc et son geste de solidarité et de générosité envers les pays africains, qui doit être un exemple à suivre par d'autres pays.

"C'est l'exemple parfait de la coopération Sud-Sud", a souligné le diplomate, notant que dans les moments difficiles, "nous n'avons d'autres alternatives que de partager l'aide et le savoir pour surmonter cette crise sanitaire tous ensemble".

Pour sa part, le vice-président du Groupe d'amitié Pologne-Maroc au Sénat et président du groupe PPE au conseil de l'Europe, Aleksander Pocij, a souligné que le monde est confronté à une pandémie globale, d'où l'importance cruciale des gestes de solidarité.

Le Maroc a beaucoup contribué à aider ses amis et voisins pour lutter contre la pandémie, a-t-il dit, exprimant sa reconnaissance pour cet important geste de solidarité.

Il a tenu, à cette occasion, à souligner le rôle du Maroc concernant les relations entre l'Afrique et l'Europe et en tant que porte d'entrée vers l'Afrique.

Pour leur part, des ambassadeurs africains accrédités à Brasilia ont souligné que les aides marocaines fournies aux pays africains pour faire face au nouveau coronavirus constituent un "acte salutaire" témoignant d'un engagement authentique du Royaume en faveur des pays africains frères.

"Par cet acte salutaire, SM le Roi Mohammed VI démontre à suffire qu'il est un Souverain qui traduit dans les faits les engagements du Royaume, tant au niveau continental que bilatéral", a indiqué, dans

une déclaration à la MAP, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun au Brésil, Martin Mbeng.

L'initiative témoigne, en effet, de l'état des bonnes relations de fraternité qui existent avec le Maroc, a ajouté Martin Mbeng, doyen du groupe des chefs de mission africains au Brésil.

L'action de solidarité de SM le Roi s'inscrit dans le cadre de l'appel lancé par le Souverain en faveur d'une initiative des chefs d'Etat africains visant à établir un cadre opérationnel pour soutenir les dirigeants de la région dans la gestion de la pandémie du Covid-19, a-t-il rappelé.

L'ambassadeur camerounais a estimé que "cette nécessaire et incontournable solidarité transcende le seul cadre sanitaire, pour obéir également à l'urgence de la mise en place d'une réponse économique commune africaine. En effet, la portée de l'appel de SM le Roi intègre également la pertinence d'un partenariat économique renforcé afin d'atténuer les effets hautement néfastes de la pandémie de Covid-19".

Pour le diplomate, cette pandémie, qui a démontré qu'elle ne connaît pas de frontières, ne saurait par conséquent être traitée dans une dynamique de renfermement sur soi. C'est pourquoi les pays africains doivent poursuivre et consolider la coopération et le partenariat dans le cadre de plateformes d'échange des bonnes pratiques et des expériences, a conclu Martin Mbeng.

Même son de cloche chez l'ambassadeur de la République du Malawi, Brian Bowler, qui a indiqué dans une déclaration similaire que le Royaume et les Rois du Maroc ont toujours été un véritable soutien pour les pays africains, notamment le Malawi, ajoutant que "les Malawiens sont sensibles à cette nouvelle aide qui témoigne du leadership africain du Royaume".

Le Maroc, qui dispose d'un système politique et économique stable et puissant, est un véritable leader et un partenaire à tous les niveaux des pays africains, a-t-il poursuivi, notant que "ces derniers continuent de coordonner leurs actions avec le Maroc sur la scène internationale".

"Ainsi, le geste généreux du Maroc ne fait que perpétuer une culture marocaine authentique d'être toujours aux côtés des pays africains et du Malawi en particulier", a insisté l'ambassadeur malawien à Brasilia, relevant que "le Maroc maintient des relations d'amitié profondes avec la majorité des pays de son continent". Et de confier: "J'ai été témoin personnellement de la dynamique de développement au Maroc mais aussi de la générosité du peuple marocain".

Par ailleurs, l'Initiative Royale d'envoyer des aides à plusieurs pays africains, composée notamment de masques, de visières, de charlottes, de blouses, de gel hydroalcoolique, ainsi que des boîtes de chloroquine et d'azithromycine, a été hautement saluée mercredi lors de la réunion du groupe africain, qui comprend 34 ambassadeurs au Brésil.



Des ambassadeurs accrédités en Pologne et au Brésil saluent l'initiative Royale en faveur des pays africains

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox





Poussée alarmante des cas Covid aux Etats-Unis



Le rythme des contaminations s'est accéléré de manière alarmante jeudi aux Etats-Unis, notamment au Texas et en Floride, tandis que le Fonds monétaire international a dressé des perspectives encore plus sombres que prévu pour l'économie mondiale.

Très durement frappés par le Covid-19 au début de l'épidémie aux Etats-Unis, New York et le New Jersey ainsi que le Connecticut voisin ont décrété mercredi une quarantaine pour les personnes venant de certains autres Etats où la pandémie accélère.

Le nombre de nouvelles infections quotidiennes aux Etats-Unis se rapproche des niveaux record selon le dernier comptage, à 20h30 locales mercredi (0h30 GMT jeudi), de

l'Université Johns Hopkins, qui fait référence.

Deux joueurs de la NBA, l'arrière d'Indiana Malcolm Brogdon et l'ailier de Sacramento Jabari Parker, ont été testés positifs au coronavirus.

Le bilan de l'épidémie dans la première puissance économique mondiale, de loin le pays le plus endeuillé de la planète, est désormais de 120.100 morts.

Le seul des dix millions de cas de Covid-19 dans le monde devrait être atteint la semaine prochaine alors que l'épidémie n'a pas encore atteint son pic dans la région des Amériques, a averti mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le sud des Etats-Unis est devenu le point chaud de l'épidémie dans la première puissance économique mondiale, dont le PIB devrait s'effondrer de 8% cette année, bien au-delà des 5,9% de recul estimés en avril.

Fermé depuis plus de quatre mois, le parc d'attractions Disneyland en Californie a annoncé mercredi qu'il repoussait sa réouverture au public, initialement envisagée à partir du 17 juillet, dans l'attente du feu vert des autorités sanitaires.

Les nouvelles sur le plan économique ne sont guères plus réjouissantes. Le FMI a prévenu mercredi que la reprise après cette "crise pas comme les autres" serait plus lente qu'espéré.

Ainsi, l'économie mondiale devrait reculer de 4,9% cette année: bien plus que les 3% anticipés en avril en plein cœur de la pandémie, quand le FMI soulignait déjà qu'il s'agissait de la pire crise depuis la Grande Dépression des années 1930.

Et pour certains pays notamment en Europe, la contraction du produit intérieur brut est vertigineuse: -12,5% pour la France, -12,8% pour l'Espagne et l'Italie.

Concernant la Chine, d'où est parti, fin 2019, le virus mortel, l'institution de Washing-

ton ne prévoit désormais qu'un petit 1% de croissance, loin des 6,1% réalisés en 2019.

Si un vaccin est découvert, la reprise devrait s'accélérer. Au contraire, "de nouvelles vagues d'infections peuvent freiner" le redémarrage "et resserrer rapidement les conditions financières, provoquant un surendettement", a résumé Gita Gopinath, son économiste en chef.

En Europe, l'Allemagne a reconfiné mardi plus de 600.000 personnes face à l'éruption d'un foyer de contamination dans le plus grand abattoir d'Europe, où plus de 1.550 personnes ont été contaminées.

A Paris la tour Eiffel a rouvert jeudi au public, espérant attirer les habitants de la région parisienne à défaut des traditionnels touristes étrangers, toujours rares dans la capitale.

Des étiquettes bleues sont déjà collées pour baliser des itinéraires, et, ici et là on procède aux derniers nettoyages. Le musée du Louvre se prépare à rouvrir pour une affluence réduite le 6 juillet.

Aux Caraïbes et en Amérique latine, actuel

épisode de l'épidémie, le bilan a dépassé mardi les 100.000 morts, dont plus de la moitié au Brésil.

Le déconfinement dans certains Etats du Brésil (qui compte 53.830 morts dont 1.185 ces dernières 24 heures) est jugé précipité par les spécialistes.

"Nous sommes toujours dans la première vague, avec un nombre de contaminations et de décès en forte croissance", insiste Domingos Alves, responsable du Laboratoire de recherche sur la santé (LIS) de l'Université de Sao Paulo (USP).

L'armée australienne a annoncé jeudi le déploiement de 1.000 soldats à Melbourne, deuxième ville la plus peuplée de l'immense île-continent, après l'apparition d'un foyer épidémique de Covid-19 et des placements en isolement dans des hôtels.

Le nouveau foyer épidémique est notamment apparu dans un hôtel de cette ville où étaient logés des Australiens rentrant de l'étranger.



Si un vaccin est découvert, la reprise devrait s'accélérer, sinon de nouvelles vagues d'infections freineront le redémarrage

Le président sénégalais en quarantaine

Le président sénégalais Macky Sall "s'est mis en quarantaine" pour deux semaines après avoir été en contact avec une personne atteinte du Covid-19, a annoncé mercredi la présidence de ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Il a cependant lui-même "subi un test, revenu négatif", a indiqué un communiqué de la présidence.

"Toutefois, suivant les recommandations médicales en la matière, le président Sall s'est mis en quarantaine pour une durée de deux semaines à compter de ce mercredi 24 juin 2020", ajoute le communiqué, lu en ouverture du journal de la télévision publique RTS.

Le Sénégal a déclaré officiellement 6.129 cas de coronavirus, dont 4.072 et 93 décès. Instauré le 23 mars pour combattre le Covid-19, l'état d'urgence a été progressivement allégé.

La reprise des cours pour les élèves des classes dites d'examen (CM2, troisième, terminale), initialement prévue le 2 juin avant d'être reportée à la dernière minute, devait finalement avoir lieu jeudi.

Un couvre-feu de 23H00 à 05H00 du matin est cependant toujours en vigueur et les frontières extérieures restent fermées.

Scénario encore plus sombre du FMI pour une récession historique



Plus de 12.000 milliards de dollars de perte cumulée pour l'économie mondiale en 2020 et 2021 à cause de la pandémie de coronavirus. Cette "crise pas comme les autres" est bien plus sévère que prévu et la reprise sera plus lente qu'espéré, a prévenu mercredi le Fonds monétaire international.

Gita Gopinath, son économiste en chef, a dévoilé une prévision de récession de 4,9% cette année. C'est bien pire que les 3% anticipés en avril, en plein cœur de la pandémie, quand le FMI soulignait déjà qu'il s'agissait de la pire crise depuis la Grande Dépression des années 30.

Et pour certains pays notamment en Europe, la contraction du Produit intérieur brut est vertigineuse: -12,5% pour la France, -12,8% pour l'Espagne et l'Italie.

"Un degré élevé d'incertitude entoure" ces prévisions, reconnaît Mme Gopinath alors que l'épidémie n'est pas terminée et que des foyers resurgissent là où elle semblait éteinte, comme en Allemagne où les autorités ont annoncé mardi des reconfinements locaux.

A ce jour, la pandémie de Covid-19 a fait plus de 477.500 morts dans le monde.

Aucun pays n'échappe au pessimisme ambiant, à commencer par la Chine, d'où est parti,

fin 2019, le virus mortel. La croissance du géant asiatique ne sera que de 1%, loin des 6,1% réalisés en 2019, déjà un plus bas historique du fait de la guerre commerciale avec Washington.

La crise sanitaire va être encore plus dévastatrice pour les Etats-Unis, dépourvus de filet de sécurité sociale et malgré les gigantesques plans d'aide du gouvernement (quelque 3.000 milliards de dollars).

Le PIB de la première puissance du monde va ainsi s'effondrer de 8% contre 5,9% estimé en avril. La reprise en 2021 sera, elle, moins soutenue (+4,5%).

Partout ailleurs dans le monde, des chiffres catastrophiques: -10,2% pour les pays de la zone euro et pour le Royaume-Uni, -9,4% dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, -8% en Afrique du Sud, -5,8% au Japon, -4,7% au Moyen-Orient et Asie centrale ou encore -4,5% en Inde.

La dégradation des prévisions s'explique par un impact plus marqué que prévu au premier semestre et une "reprise partielle" au début du troisième trimestre.

En 2021, la croissance mondiale devrait ainsi atteindre 5,4% (-0,4%).

Gita Gopinath a exhorté les gouvernements à "rester vigilants" car la crise n'est pas

terminée. "De nombreux pays font déjà beaucoup" pour aider les entreprises et les ménages, a-t-elle souligné. Ils devront veiller à ne pas revenir sur ces aides trop rapidement mais "de manière graduelle", a-t-elle également mis en garde.

Le FMI est particulièrement inquiet de l'impact négatif sur les plus vulnérables, qui "met en péril les progrès significatifs accomplis dans la réduction de l'extrême pauvreté dans le monde depuis les années 1990".

"Ce sont les ménages à faibles revenus et les travailleurs peu qualifiés qui sont les plus affectés par cette crise", a déclaré Gita Gopinath dans un entretien à l'AFP. Ceux-là mêmes qui mettront plus de temps à retrouver un emploi.

"Pour les jeunes entrant sur le marché du travail en ce moment, il peut y avoir un impact négatif sur l'avenir", a-t-elle ajouté.

Pour autant, comme pour les projections publiées en avril, "il y a un degré d'incertitude plus élevé que d'habitude autour de cette prévision", a-t-elle souligné.

In fine, cela pourrait se révéler pire ou meilleur.

Meilleur, s'il y a par exemple la découverte d'un vaccin et s'il y a des aides gouvernementales supplémentaires qui accéléreront la reprise.

Au contraire, "de nouvelles vagues d'infections peuvent freiner" la reprise "et resserrer rapidement les conditions financières, provoquant un surendettement", a résumé Gita Gopinath.

Dans les économies où les taux d'infection diminuent, la reprise est actuellement plus longue en raison de la persistance de la distanciation physique au second semestre. Elle est aussi "inégalée", souligne Gita Gopinath. Certains secteurs comme les ventes au détail rebondissent quand d'autres comme les services "à forte intensité de contacts, l'hôtellerie, les voyages et le tourisme, restent déprimés", constate-t-elle.

Les pays tributaires de ces secteurs seront "probablement profondément affectés pendant une période prolongée", souligne l'économiste.

Pour les économies luttant encore pour endiguer la pandémie, les mesures de confinement continuent de peser.

Enfin, au-delà de la pandémie, d'autres risques compromettent l'économie mondiale, souligne le FMI, citant "l'escalade des tensions entre les Etats-Unis et la Chine", "l'effilochage des relations entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et la coalition des producteurs de pétrole" ou encore "les troubles sociaux".

Le Soudan étranglé par une pénurie de médicaments à l'heure du coronavirus

En pleine bataille contre la pandémie de Covid-19, les Soudanais font face à une pénurie de médicaments dans un pays dont l'économie est à bout de souffle, après 30 années de gestion désastreuse sous le président déchu Omar el-Béchir.

"Cela fait trois jours que je cherche des médicaments", assure, l'air abattu, Abdel Aziz Adam, un jeune asthmatique en quête de ventoline à Khartoum.

Abdel Aziz Othmane, dont la pharmacie est installée près du plus grand hôpital du pays, pense lui à abandonner son commerce.

"Nous manquons de tous les essentiels (...) et chaque jour, de nouveaux types de médicaments sont épuisés", affirme-t-il. D'autres ont déjà "mis la clé sous la porte".

La crise économique héritée de trois décennies de régime autoritaire sous Omar el-Béchir -destitué en avril 2019 sous la pression de la rue- a provoqué une chute des importations de médicaments, amplifiée par la crise sanitaire.

"Le Soudan a besoin d'importer l'équivalent de 48 millions d'euros de médicaments chaque mois (...), depuis le début de l'année, nous n'avons importé que pour 8 millions d'euros", explique Jalal Mohamed Ahmed, chef d'une société d'import de produits pharmaceutiques.

Selon un rapport publié en mars par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), "le Soudan avait importé 325 millions d'euros de médicaments en 2019", soit 80 millions d'euros de moins qu'en 2017, après une légère amélioration en 2018.

La crise du coronavirus n'a fait qu'accroître la tendance, notamment avec la fermeture des frontières, poussant des pharmacies à fermer. Le pays a enregistré près de 8.900 cas dont environ 550 décès, selon les chiffres officiels.

Après une récession en 2019 (-2,5%), le Soudan devrait enregistrer une nouvelle contraction de son économie (-8%) en 2020, selon le Fonds monétaire international.

Le pays doit aussi composer avec une hausse

des prix galopante, une énorme dette publique et de faibles réserves de devises étrangères.

Ce dernier élément joue un rôle majeur dans la pénurie.

Depuis l'indépendance en 2011 du Soudan du Sud, dont la production pétrolière était une source de richesse pour Khartoum, les rentrées de devises ont chuté.

"Auparavant, la Banque du Soudan nous fournissait des dollars mais elle a arrêté et la crise du corona a aggravé la situation avec la fermeture des aéroports", ajoute M. Othmane.

Selon lui, les importateurs doivent se procurer des devises sur le marché noir, ce qui rend les importations plus chères alors que le gouvernement impose des prix fixes pour les médicaments.

Khartoum est par ailleurs toujours sur la liste noire américaine des Etats soutenant le terrorisme, ce qui bloque les investissements étrangers, les aides internationales et complique les importations.

Par conséquent, une grande partie des entreprises d'import sont à l'arrêt et sur les 27 usines

pharmaceutiques soudanaises qui subviennent à près de 45% des besoins du pays, seules 19 continuent de fonctionner, selon le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Exaspéré, le comité central des pharmaciens du Soudan a organisé dimanche une grève partielle, largement suivie.

Membre de l'Association des professionnels soudanais (APS), fer de lance du mouvement de contestation à l'origine de la chute d'Omar el-Béchir, le comité des pharmaciens représente une grande partie de la profession.

"Nous réaffirmons qu'il ne peut y avoir de concession ni de compromis en matière de droit des citoyens à la santé", a martelé le comité dans son appel à la grève, quelques jours après avoir remis un mémorandum à ce sujet au Premier ministre du gouvernement de transition, Abdallah Hamdok.

Dans ce contexte inflammable, les initiatives pour remédier aux pénuries et à la crise sanitaire se multiplient.

Entrée en vigueur du nouveau système de contrôle des produits industriels à l'importation

Le nouveau système de contrôle des produits industriels à l'importation est entré en vigueur le 20 juin 2020, annonce, mercredi, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique.

Ce nouveau système est entré en vigueur après l'expiration de la période de transition instaurée initialement du 1er février au 19 avril 2020, puis prolongée jusqu'au 19 juin 2020 en raison de l'état d'urgence sanitaire, comme annoncé par le ministère le 17 avril 2020.

Conformément à ce nouveau système, les opérateurs économiques devront procéder à l'évaluation de la conformité des produits industriels soumis au contrôle normatif à l'importation, ajoute la même source. Et de noter que ce contrôle sera effectué au niveau des postes frontières du Royaume pour les pièces de rechange automobiles (pneus, batteries, garnitures de frein, vitrage, éléments filtrants, câble de commande mécanique), les produits de construction (carreaux céramiques, ciment, feuilles d'étanchéité, les produits sanitaires, la robinetterie, tubes en matière plastique), les panneaux en bois et les appareils de chauffage à gaz et les chauffe-eaux à gaz, rapporte la MAP.

Le contrôle au niveau des postes frontières du Maroc concerne également le fil machine et le fer à béton, les articles d'habillement autres que les vêtements de travail, les chargeurs pour téléphones portables et les disjoncteurs, les couvertures, les tapis, les moquettes ainsi que les tissus d'ameublement et les couches pour bébés.

Le ministère relève en outre que pour le reste des produits industriels concernés, le contrôle s'effectuera dans les pays d'expédition. Dans le cas où les importateurs rencontrent des difficultés à obtenir le certificat de conformité à l'étranger en raison de contraintes liées au Covid-19, ils seront autorisés exceptionnellement à réaliser au Maroc le contrôle de leurs marchandises arrivées après le 20 juin 2020, souligne le ministère qui invite ces importateurs à joindre une déclaration sur l'honneur au dossier d'importation au niveau de la plate-forme PORTNET.

La reprise pourrait annoncer une cascade de licenciements



Les indemnités forfaitaires mensuelles versées aux salariés des entreprises relevant des secteurs déclarés sinistrés à cause de la Covid-19 prendront fin ce mardi 30 juin.

L'arrêt de cette mesure phare du Comité de veille économique (CVE), mise en œuvre depuis mars dernier, crée un sentiment d'inquiétude et d'incertitude qui commence à se répandre parmi les entreprises des secteurs d'activité durement frappés par la pandémie de coronavirus.

Une situation préoccupante pour de nombreux salariés d'autant plus qu'ils sont conscients que plusieurs entreprises auront du mal à remonter la pente et à retrouver leurs activités normales, après trois mois d'arrêt des activités ou de pertes abyssales au niveau du chiffre d'affaires.

Inquiétude dès lors qu'il se murmure de plus en plus que la réduction des effectifs aurait les faveurs de bon nombre de patrons des secteurs durement affectés (immobilier, BTP, transport, textile, export, tourisme, restauration et hébergement, agroalimentaire, commerce, logistique, etc) qui tiennent coûte que coûte à préserver leurs boîtes d'une fermeture imminente.

Craignant une faillite certaine, les patrons pourraient par vague envisager de passer à l'action via des restructurations dont on connaît la finalité : suppression des effectifs. Pas étonnant donc si une valse de plans sociaux marquait cette période estivale, surtout que rien n'indique clairement encore que la situation pourrait s'améliorer très bientôt.

D'ailleurs, plusieurs entreprises auraient déjà commencé à monter des plans sociaux en vue de licenciements

qui seraient selon certaines indiscretions bien avancés. Et le dégraissage serait, dit-on, d'une ampleur significative.

Rappelons qu'avec la reprise et le déconfinement, plusieurs entreprises vont perdre un soutien précieux, celui des pouvoirs publics qui ont multiplié les initiatives durant les trois derniers mois et qui ont permis à bon nombre d'entre elles de résister un tant soit peu aux effets de la crise sanitaire.

Maintenant que les entreprises doivent affronter cette situation quasiment seules, il y a fort à parier que la courbe du chômage prendra de la hauteur dans les prochains mois. Une évolution qui s'annonce donc exponentielle, alors que la situation demeure préoccupante sur le front du travail.

Pour rappel, « le taux de chômage a augmenté de 1,4 point entre T1-2020 et T1-2019 à 10,5%, dans

un contexte d'évolution plus importante de la population active (+2,4%) que la population active occupée (+0,7%) », selon les chiffres publiés par la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) soulignant que ce taux s'est accru de 1,8 point à 15,1% dans les villes et a atteint 0,8 point à 3,9% dans les zones rurales.

Dans sa dernière note de conjoncture du mois de juin (N°280), la Direction précise que « les taux de chômage les plus élevés sont observés, particulièrement, parmi les femmes (14,3% contre 9,3% pour les hommes), les jeunes âgés de 15 à 24 ans (26,8% contre 8,2% pour les personnes âgées de 25 ans et plus) et les détenteurs d'un diplôme (17,8% contre 3,6% pour les personnes n'ayant aucun diplôme) ».

Soulignons toutefois qu'au terme du premier trimestre 2020, les indicateurs consolidés du marché de l'emploi avaient affiché un comportement relativement normal, avec une évolution favorable de la création d'emploi. Et ce, a constaté la DEPF, « malgré la mise en place des mesures de restriction sanitaires pour contenir la propagation du coronavirus qui ont entravé la bonne marche d'une grande partie des activités économiques à la deuxième moitié du dernier mois de ce trimestre ». Mais au regard de la situation économique et sociale qui prévaut actuellement, tout porte à croire que les dernières tendances déjà peu reluisantes se répèteront avec peut-être une certaine intensité.

Car, comme l'a récemment relevé la DEPF, relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, « le Maroc a été fortement impacté par les répercussions de la crise sanitaire

et des mesures de confinement sanitaire ».

« Ces impacts ont été exacerbés par la baisse de la valeur ajoutée agricole intervenue dans un contexte pluviométrique particulier », a-t-elle souligné.

« La dynamique sectorielle nationale a été compromise, affectée, d'une part, par l'exposition des secteurs échangeables aux chocs économiques externes à travers les canaux de transmission classiques et, d'autre part, par l'effet du confinement sur certains secteurs domestiques, privant la richesse nationale de sommes importantes pour chaque jour d'arrêt de l'activité », a expliqué la direction dans sa note de conjoncture.

Pour mieux apprécier la gravité de la situation actuelle, rappelons que plus de 900.000 salariés exerçant dans plus de 134.000 entreprises avaient été déclarés en arrêt de travail temporaire à fin avril dernier.

Selon le ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle, Mohamed Amekraz, en mars, 131.955 entreprises sur un total de 216.000 affiliées à la CNSS ont déclaré être impactées par les effets du Covid-19. Ce qui représente environ 61% de l'ensemble des entreprises inscrites, rapporte la MAP.

Soulignons que c'est pour faire face à cette crise sans précédent et dans le but d'atténuer son impact sur les entreprises et leurs salariés que le Comité de veille économique (CVE) avait décidé dès le mois de mars d'octroyer une indemnité forfaitaire mensuelle nette de 2.000 DH aux salariés relevant des entreprises en difficulté. Une mesure, comme d'ailleurs bien d'autres, qui avait alors été bien accueillie aussi bien par les entreprises que par les salariés.

Alain Bouithy

Plusieurs plans sociaux seraient à l'étude dans les secteurs fortement affectés par les effets de la pandémie

L'ONEE à la tête du Partenariat mondial pour l'électricité durable à partir de 2021

Le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) présidera, à partir de 2021, le Conseil d'administration du Global Sustainable Electricity Partnership (GSEP-Partenariat mondial pour l'électricité durable), où siègent les plus grands électriciens du monde. Après avoir été membre observateur en 2018, puis admis à l'unanimité en juin 2019 en tant que membre avec droit de vote au Conseil d'administration du GSEP, l'ONEE va assurer la présidence de cette prestigieuse organisation, a indiqué mardi un communiqué de l'Office.

Le GSEP est une alliance de compagnies d'électricité leaders dans le monde, ayant une vision commune et qui se sont donné pour principale mission de promouvoir le développement énergétique durable par la généralisation de l'accès à l'électricité.

L'ONEE, poursuit le communiqué, est le seul membre d'Afrique et du monde arabe à y siéger aux côtés des plus grandes entreprises d'électricité au monde comme EDF-France, ENEL-Italie, AEP-USA, SGCC-Chine, Kansai Electric Power-Japon, Hydro-Québec-Canada ou encore Rushydro-Russie.

Le DG "sera amené à promouvoir les échanges de réflexions et d'informations stratégiques ayant un impact sur les transformations profondes attendues du secteur de l'énergie électrique, notamment, les aspects liés à la décarbonisation, la digitalisation, la décentralisation et la déréglementation", souligne le communiqué.

Le GSEP sera, pour la première fois, dirigé par une présidence africaine, permettant ainsi au Maroc de mobiliser un savoir-faire de très haut niveau au profit de l'Afrique.

Hausse de 3,4% des levées brutes du Trésor à fin mai

Les levées brutes du Trésor se sont accrues, en glissement annuel, de 3,4% à fin mai 2020, pour se situer à 57,3 milliards de dirhams (MMDH), selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Cette hausse a concerné le volume souscrit en maturités courtes et moyennes, souligne la DEPF dans sa note de conjoncture du mois de juin, précisant que le volume des maturités courtes a plus que triplé, passant de 3,6 MMDH à 10,8 MMDH, soit 18,8% des levées après 6,4% l'année précédente. Quant au volume des maturités moyennes, il s'est apprécié de 10,5% pour atteindre 23,7 MMDH entre janvier et mai 2020, prédominant les levées à hauteur de 41,4% après 38,7% une année auparavant, ajoute la Direction. En revanche, le volume levé en maturités

longues s'est replié de 25% pour se situer à 22,8 MMDH, représentant ainsi 39,8% des levées après 54,8% un an auparavant. Compte tenu de la baisse, en glissement annuel, des remboursements du Trésor de 32,4% pour se situer à 31,6 MMDH à fin mai 2020, les levées nettes du Trésor ont quasiment triplé par rapport à fin mai 2019, passant de 8,7 MMDH à 25,8 MMDH. Au cours du mois de mai 2020, les levées brutes du Trésor au niveau du marché des adjudications se sont raffermies, par rapport au mois d'avril, passant de 4,6 MMDH à 17,1 MMDH, fait savoir la même source. Ces levées ont été prédominées par les maturités moyennes à hauteur de 72,9% contre 54,8% en avril, suivies des maturités courtes (23,8% après 45,2%) et longues (3,2% contre une absence le mois antérieur).

La relance post Covid-19, une opportunité pour le Maroc afin de capter des marchés additionnels

La relance économique post-Covid-19 constitue une opportunité pour le Maroc pour capter des marchés additionnels, a indiqué, récemment, le directeur du département Maghreb à la Banque mondiale (BM), Jesko Hentschel.

"Le Royaume est très proche d'un très grand marché, celui de l'Union européenne. Il dispose de très bons produits, soit dans le secteur manufacturier ou agricole et qui peuvent utiliser cette relance pour capter aussi des marchés additionnels", a souligné M. Hentschel lors d'une rencontre virtuelle avec la presse, dédiée à la présentation de la phase post-Covid-19 et l'appui offert par la BM au Maroc.

Mettant en avant le "capital naturel énorme et fantastique" dont dispose le Royaume, le responsable

à l'institution financière a relevé, en outre, que la relance sera également une opportunité pour repenser le tourisme national pour qu'il soit "un tourisme vert et écologique", rapporte la MAP.

"C'est une relance différente. Elle est celle de tout le monde en même temps et avec de grands changements. Les flux de commerce vont être différents et les chaînes de valeurs doivent se restructurer", a-t-il soutenu, notant que tout cela donne des opportunités très importantes et spécialement pour le Maroc.

Par ailleurs, M. Hentschel a salué la réponse rapide du Royaume au Covid-19, et ce depuis l'enregistrement du premier cas de contamination en début de mars, avec notamment la création du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie, ainsi que les différentes actions aux niveaux sanitaire, social (transferts aux bénéficiaires du Ramed, versements des aides financières au profit des ménages opérant dans le secteur informel, les aides de la CNSS au secteur formel) ou économique (spécialement pour le secteur privé).

Du côté de la Banque mondiale, "on a soutenu la réponse du Royaume et appuyé ses différentes actions depuis le début de la crise", a-t-il souligné, rappelant, dans ce sens, la restructuration de la BM du



prêt de 275 millions de dollars, signé pour l'appui des politiques de développement pour la gestion des risques de catastrophe, et qui intègre un objectif relatif à l'aide sanitaire pour permettre le déblocage immédiat de fonds dans le cadre du programme et répondre aux mesures d'urgence, ainsi que le prêt approuvé, le 16 juin dernier, visant à soutenir la réponse sanitaire des pouvoirs publics, à travers notamment l'augmentation de la capacité de dépistage et le suivi de la situation

épidémiologique.

Et d'ajouter que le Conseil des administrateurs de la Banque a approuvé également, lundi, un programme additionnel de 500 millions de dollars, précisant que ce dernier a pour objectif de soutenir les différents actions du gouvernement pour faire face à la crise, mais aussi pour préparer l'économie et le pays pour la relance. Lors de cette rencontre, M. Hentschel s'est également félicité de l'adoption du projet de loi 72-18 relatif au dispositif de ciblage des

bénéficiaires des programmes d'appui social, portant création de cet établissement, le qualifiant d'une "avance très importante".

"On a vu dans cette période l'importance d'avoir un registre unique qui peut être utilisé pour canaliser des aides additionnelles des revenus aux ménages qui en ont besoin", a-t-il fait observer, mettant l'accent sur l'importance pour le Royaume de disposer d'un système de protection sociale intégré et harmonisé.

Les flux commerciaux vont être différents et les chaînes de valeur doivent se restructurer

Les perspectives prometteuses du partenariat économique maroco-brésilien mises en avant à Brasilia

Les perspectives prometteuses du partenariat économique maroco-brésilien ont été mises en avant, mercredi, lors d'un webinaire organisé à Brasilia par la Chambre de commerce arabo-brésilienne.

A cette occasion, l'ambassadeur du Maroc au Brésil, Nabil Adghoghi, a, notamment, souligné que la hausse soutenue des exportations brésiliennes vers les pays arabes exige une plus grande connectivité logistique, notant dans ce sens que le Port Tanger Med, fort d'une zone franche logistique de 400.000 m2 et des connexions avec 187 pays, est une plateforme parfaitement préparée pour le transbordement des exportations.

Et de souligner la dynamique soutenue observée ces dernières années au niveau des échanges commerciaux entre le Royaume et le

pays sud-américain, précisant qu'ils ont atteint 1,4 milliard de dollars en 2019, rapporte la MAP. Faisant observer que ces échanges concernent notamment, côté exportations marocaines, les engrais naturels et chimiques (80% du total exporté) et le sucre et le maïs, côté exportations brésiliennes, M. Adghoghi a souligné l'importance de diversifier les échanges commerciaux afin de tirer le meilleur des opportunités qui s'offrent aux deux pays.

Dans ce sillage, l'ambassadeur du Maroc à Brasilia a rappelé les différents accords signés entre le Maroc et le Brésil récemment, estimant qu'une fois entrés en vigueur, ils constitueront un cadre juridique actualisé et un système qui facilitera le commerce bilatéral.

M. Adghoghi n'a pas manqué d'insister sur les

perspectives prometteuses des échanges bilatéraux, notant qu'il existe nombre d'opportunités en matière de commerce intra-industriel, notamment au niveau des industries automobile et aéronautique, qui connaissent un grand essor au Maroc. De son côté, l'ambassadeur du Brésil au Maroc, Julio Glinternick Bitelli, qui intervenait depuis Rabat, a, à son tour, mis en avant la nécessité de donner un nouvel élan au partenariat économique qui reste limité à certains secteurs d'activité économique.

Il a ainsi relevé que le Maroc présente plusieurs opportunités, avec à titre d'exemple une cinquantaine d'accords de libre-échange, estimant que le Brésil doit mieux se positionner pour tirer parti de ces potentialités.

Selon M. Bitelli, le Royaume connaît égale-

ment une véritable dynamique dans le sillage de l'élaboration du nouveau modèle de développement qui vise à franchir un nouveau palier en matière de croissance économique. L'ambassadeur du Brésil à Rabat a évoqué également les possibilités qui s'offriront après la crise du Covid-19, relevant que le Maroc a apporté une réponse "exemplaire" à la crise sanitaire du coronavirus.

Cette visioconférence s'est déroulée en présence notamment du secrétaire brésilien aux négociations bilatérales pour le Moyen-Orient, l'Europe et l'Afrique, l'ambassadeur Kenneth da Nóbrega, du vice-président des relations internationales à la Chambre arabo-brésilienne, Osmar Chohfi, et du secrétaire général et du président de l'organisation, respectivement Tamer Mansour et Rubens Hannun.

Molières 2020

Art & culture

A l'heure du virus, une cérémonie en deux actes



Pas de public, pas de direct, mais des lauréats quand même: les contraintes sanitaires ont transformé les Molières 2020 en une édition inédite, diffusée mardi soir sur France 2 après avoir été préenregistrée sur quatre jours devant une poignée de nommés. Au moment où la quasi-totalité des scènes, déjà en fin de saison et toujours soumises à une restriction de jauge, sont à l'arrêt, les Molières 2020 se sont déroulés en deux temps pour se plier aux règles de distanciation. Acte I: l'enregistrement de la remise des 19 prix ainsi que de numéros de danse, de chant et de musique au Théâtre du Châtelet. Acte II: un savant montage, auquel s'ajoutent des hommages, notamment à l'humoriste Guy Bedos et un "best of" des moments forts des Molières depuis leur création en 1987.

Dimanche après-midi au Châtelet, l'ambiance était donc un rien étrange, mais bon enfant. Une quarantaine de personnes, en majorité des nommés, en

costumes et en robes de soirée, entrent au compte-gouttes, filmés par des caméramans masqués, et s'installent dans le parterre de la salle de 2.000 places. Parmi eux, Alexis Michalik, le surdoué du théâtre français, l'humoriste Alex Lutz ou encore la grande dame de la Comédie-Française Dominique Blanc. Sur la scène illuminée, la journaliste de France 2 Marie-Sophie Lacarrau fait office de maîtresse de cérémonie, accompagnée tour à tour du président des Molières et propriétaire de théâtres parisiens Jean-Marc Dumontet, de l'acteur Jean-Pierre Darroussin ou des actrices Audrey Fleurot et Isabelle Carré. Si le suspense est bien là, les gagnants un peu interloqués ne savent pas vraiment comment réagir, puisqu'ils ont été priés de... rester à leur place à l'annonce de leur nom.

Ovationnés par leurs collègues, ils se lèvent, on leur tend le micro - avec une lingette désinfectante -, les blagues fusent face à cette situation inédite. "Les

artistes sont émus même sans le décorum. Ils sont pris au dépourvu car normalement c'est quelque chose que vous partagez avec toute une salle qui frémit", commente à l'AFP M. Dumontet qui avait insisté pour que cette cérémonie se tienne pour "remettre le théâtre à l'honneur".

"On veut dire au public « continuez à venir au théâtre », on est prêt", ajoute-t-il. "Les comédiens sont à la fois dans une attente incroyable et puis ne savent pas trop comment s'y prendre, « est-ce que je peux laisser éclater ma joie », ça crée des petits moments étonnants", affirme Marie-Sophie Lacarrau. A un moment, ressentant un peu de flottement dans l'air, elle demande à ce petit public de faire fi des contraintes de l'enregistrement. "Encore une pause?" s'interroge au micro un Darroussin taquin en raison des nombreuses interruptions pour permettre des ajustements à la régie. Des moments forts de précédentes éditions, organisées dans des

salles pleines à craquer, sont visionnés sur de petits écrans suspendus au-dessus de la scène, un peu comme une vision de "l'ancien monde". Les personnes présentes devaient tenir leur langue jusqu'à l'heure de la diffusion, lorsque les Molières seront diffusées, chose rare, en prime time, à 21H00.

Dans le théâtre public, un duel serré oppose "La mouche", succès aux Bouffes du nord à "Electre des bas-fonds" de Simon Abkarian présentée au Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine. Dans le privé, la pièce de Michalik "Une histoire d'amour" fera face entre autres à "Rouge" avec Niels Arestrup. Dans la salle, face aux restrictions sanitaires, on prend le parti d'en rire. "L'acteur de théâtre n'est pas un acteur préenregistré", plaisante-t-on dans le parterre. "On a tous joué à nos débuts devant quatre personnes", affirme à l'AFP Alex Lutz. "Et là on se dit, ah c'est tellement bien, en fait, quand la salle est remplie!".

Thione Seck condamné en appel dans une affaire de faux billets



Le musicien sénégalais Thione Seck, membre de la légendaire formation Orchestra Baobab dans les années 1970, a été condamné en appel à trois ans de prison, dont 8 mois ferme, dans le cadre d'une affaire de faux billets, mais il ne retournera pas en prison, a-t-on appris auprès de son avocat. Thione Seck, 65 ans, avait été arrêté en mai 2015 puis avait fait neuf mois en détention préventive pour "contrefaçon de signes monétaires" et "tentative d'escroquerie", avant de bénéficier d'une liberté provisoire. La durée de sa détention préventive excède donc les neuf mois de prison ferme auxquels il a été condamné lundi, ce qui lui permet de rester en liberté, a expliqué à l'AFP son avocat, Ousmane Seye. Un sac contenant "50 millions d'euros", qui se sont avérés être des faux billets, avait été retrouvé chez le chanteur à Dakar. Lors de son procès en mai 2019, il avait obtenu l'annulation de la procédure pour vice de forme durant l'enquête. Il n'avait pas bénéficié de l'assistance d'un avocat durant la garde à vue après son arrestation, selon la justice. Le parquet avait fait appel du jugement de mai 2019 et lors du procès en

appel, le 15 juin, le parquet avait requis cinq ans de prison. "Le juge l'a condamné aujourd'hui à trois ans de prison, dont huit mois ferme, pour tentative de commercialisation de billets de banque. Il est libre mais nous ne sommes pas satisfaits de l'arrêt", a déclaré Me Seye. L'avocat a annoncé qu'il saisirait la Cour de cassation et une Cour de justice ouest-africaine. Le co-prévenu malien de Thione Seck, Alaye Djité, a été jugé par contumace et condamné lundi à cinq ans de prison. Il est visé par un mandat d'arrêt international. Le musicien avait affirmé lors du procès en première instance avoir été "victime d'un complot" monté par des Gambiens vivant en Suède, qui lui avaient fait miroiter un contrat de 100 millions d'euros pour une série de 105 concerts en Europe. Un de ces Gambiens, Joachim Cissé, basé à Banjul, lui avait, selon lui, remis comme "avance" une somme de "50 millions d'euros" dans le sac contenant les faux billets trouvé à son domicile. Les enquêteurs n'ont jamais retrouvé la trace de ce groupe de Gambiens et la plainte pour escroquerie déposée par Thione Seck avait été classée sans suite.

Les tournages reprennent leurs droits à Bollywood



Finis, les scènes de combat ou de mariage: Bollywood peut reprendre depuis jeudi ses tournages de films, interrompus par l'épidémie de coronavirus, mais avec des règles sanitaires qui devraient restreindre le faste légendaire de l'usine à rêves de l'Inde. Un accord entre trois grandes organisations du cinéma indien, qu'elles ont annoncé jeudi, met immédiatement fin au gel des tournages de films qui était en place depuis l'imposition d'un confinement national fin mars en Inde, décrété pour lutter contre la propagation de la maladie Covid-19.

Dans le cadre du déconfinement, le gouvernement avait déjà autorisé courant juin la reprise des tournages. Acteurs, producteurs et techniciens étaient cependant toujours en négociations sur les risques sanitaires

posés par ce retour au travail. Les représentants du secteur ont indiqué avoir "résolu à l'amiable les problèmes restants", dont les cotisations à des assurances vie et médicales pour toutes les équipes, et ainsi "ouvert la voie à la reprise immédiate des tournages". Mais les règles sanitaires drastiques vont poser un défi artistique majeur aux réalisateurs. Ainsi, ils ne sont pas autorisés à tourner des scènes de mariage ou de combat, deux incontournables des longs-métrages bollywoodiens. Également, les acteurs de plus de 65 ans sont interdits des plateaux. Ce critère devrait contraindre certaines des plus grandes vedettes indiennes, comme la superstar Amitabh Bachchan (77 ans), à rester à la maison. Les normes de distanciation physique empêchent aussi les scènes de baisers ou

d'étreintes, marquant un retour aux pratiques plus conservatrices des années 1980 lorsque des images de fleurs symbolisaient chastement les scènes d'amour.

Les producteurs devront avoir un médecin, une infirmière et une ambulance présents sur le plateau, un critère difficile à satisfaire alors que Bombay fait déjà face à une pénurie de soignants et d'ambulances. Les directives formulées par la Guilde des producteurs d'Inde, qui s'étalent sur 16 pages, demandent aux acteurs de faire leur maquillage et leur coiffure à la maison. Les directeurs de casting sont aussi appelés à enrôler de véritables proches des acteurs pour les scènes familiales, afin de limiter les interactions entre étrangers.

Bouillon de culture

Ciro Guerra

Huit femmes accusent de harcèlement et agression sexuels le réalisateur colombien **Ciro Guerra**, connu notamment pour son film "L'Étreinte du serpent", dans un article paru mercredi dans le magazine local *Volcanicas*. Sept femmes accusent le cinéaste de 39 ans de harcèlement sexuel et une huitième d'agression sexuelle. Les faits reprochés auraient été commis entre 2013 et 2019 dans des villes comme Bogota, Cartagena, Medellín, Berlin, New York ou Mexico, selon le magazine. Les plaignantes n'ont pas dévoilé leur identité "pour éviter des représailles". Selon les témoignages, **Ciro Guerra** se livrait avec ses victimes à "des conversations sexuelles inconfortables, des invitations à l'hôtel ou son appartement", écrit le journal.

Il a eu "recours à la force pour les toucher sexuellement, les embrasser et, dans un cas, abuser sexuellement, bien qu'elles lui aient dit non de manière claire, directe et répétée" ses avances, poursuit le journal. **Ciro Guerra** a nié ces accusations et affirmé qu'il allait faire appel à la justice pour blanchir son nom. "Je présente mes excuses à tous ceux qui se retrouvent concernés, à tous ceux qui ont dû lire ces mots horribles, mensongers et malveillants", a-t-il déclaré dans un communiqué. "J'ai la tranquillité d'esprit d'être innocent", a-t-il ajouté dans une vidéo.



La 5^{ème} édition de "Cinéastes et Graphistes en Herbe" se met au digital



La 5^{ème} édition de **Cinéastes et Graphistes en Herbe** organisée par l'École Supérieure des Arts Visuels (ESAV) de Marrakech, s'est déroulée récemment en ligne, en raison de la crise sanitaire due au nouveau coronavirus.

Cette édition initiée en partenariat notamment, avec l'Académie Régionale de l'Enseignement et de la Formation (AREF) de Marrakech-Safi, a connu un vif succès, confirmant ainsi l'intérêt des jeunes pour le cinéma et le graphisme en particulier et la création artistique et la culture en général, souligne un communiqué de l'ESAV.

Les courts-métrages, réalisés par des collégiens et lycéens âgés entre 15 et 18 ans dans le cadre d'ateliers, ont été dévoilés au public sur le site internet et la page Facebook de l'ESAV. En plus de la mobilisation exceptionnelle des 11 collèges et lycées publics et privés participants (élèves, cadres, enseignants) et des familles, le public a répondu présent et a encouragé les talents en herbe : 10.000 votes ont ainsi été enregistrés pour le Prix du Public, décerné à l'établissement

Le Printemps pour le court-métrage "Ki derti liha", fait savoir la même source.

Le jury, composé de Mohamed Chrif Tribek (réalisateur), Samia Akariou (comédienne), Kamal Cadimi (comédien), Jana Troubsi (artiste plasticienne et graphic designer), Jean Mazel (représentant de Canon, partenaire de l'événement), Sibylle Baltzer (artiste plasticienne) a, quant à lui, décerné son Prix ex aequo à "Saïd" proposé par le lycée Sed Moulay Youssef et "Leila wa Di'b", réalisé par les élèves du lycée Mohammed VI. Le Prix Canon du meilleur générique est revenu à l'établissement Le Printemps pour le film "Ki derti liha", précise le communiqué, ajoutant que les films primés sont à découvrir sur <https://esav-marrakech2006.wixsite.com/esavm>.

Depuis sa création, l'ESAV de Marrakech propose chaque année des ateliers au profit d'élèves de collèges et lycées de Marrakech dans le but de leur faire découvrir l'écriture et la réalisation cinématographique, ainsi que la création graphique.

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle
chose qui existe réellement par quelque chose
qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Le livre

Tarrou estimait la chose possible, mais il pensait qu'il valait mieux cependant envisager la prochaine ouverture des portes et le retour à une vie normale.

– Admettons, lui dit Cottard, admettons, mais qu'appellez-vous le retour à une vie normale ?

– De nouveaux films au cinéma, dit Tarrou en souriant.

Mais Cottard ne souriait pas. Il voulait savoir si l'on pouvait penser que la peste ne changerait rien dans la ville et que tout recommencerait comme auparavant, c'est-à-dire comme si rien ne s'était passé. Tarrou pensait que la peste changerait et ne changerait pas la ville, que, bien entendu, le plus fort désir de nos concitoyens était et serait de faire comme si rien n'était changé et que, partant, rien dans un sens ne serait changé, mais que, dans un autre sens, on ne peut pas tout oublier, même avec la volonté nécessaire, et la peste laisserait des traces, au moins dans les cœurs. Le petit rentier déclara tout net qu'il ne s'intéressait pas au cœur et que même le cœur était le dernier de ses soucis. Ce qui l'intéressait, c'était de savoir si l'organisation elle-même ne serait pas transformée, si, par exemple, tous les services fonctionneraient comme par le passé. Et Tarrou dut admettre qu'il n'en savait rien. Selon lui, il fallait supposer que tous ces services, perturbés pendant l'épidémie, auraient un peu de mal à démarrer de nouveau. On pourrait croire aussi que des quantités de nouveaux problèmes se poseraient qui rendraient nécessaire, au moins, une réorganisation des anciens services.

– Ah ! dit Cottard, c'est possible, en effet, tout le monde devra tout recommencer.

Les deux promeneurs étaient arrivés près de la maison de Cottard. Celui-ci s'était animé, s'efforçait à l'optimisme. Il imaginait la ville se reprenant à vivre de nouveau, effaçant son passé pour repartir à zéro.

– Bon, dit Tarrou. Après tout, les choses s'arrangeront peut-être pour vous aussi. D'une certaine manière, c'est une vie nouvelle qui va commencer.

– Ils étaient devant la porte et se serraient la main.

– Vous avez raison, disait Cottard, de plus en plus agité, repartir à zéro, ce serait une bonne chose.

Mais, de l'ombre du couloir, deux hommes avaient surgi. Tarrou eut à peine le temps d'entendre son compagnon demander ce que pouvaient bien vouloir ces oiseaux-là. Les oiseaux, qui avaient un air de fonctionnaires endimanchés, demandaient en effet à Cottard s'il s'appelait bien Cottard et celui-ci, poussant une sorte d'exclamation sourde, tournait sur lui-même et fonçait déjà dans la nuit sans que les autres, ni Tarrou, eussent le temps d'esquisser un geste. La surprise passée Tarrou demanda aux deux hommes ce qu'ils voulaient. Ils prirent un air réservé et poli pour dire qu'il s'agissait de renseignements et partirent, posément, dans la direction qu'avait prise Cottard.



Rentré chez lui, Tarrou rapportait cette scène et aussitôt (l'écriture le prouvait assez) notait sa fatigue. Il ajoutait qu'il avait encore beaucoup à faire, mais que ce n'était pas une raison pour ne pas se tenir prêt, et se demandait si, justement il était prêt. Il répondait pour finir, et c'est ici que les carnets de Tarrou se terminent, qu'il y avait toujours une heure de la journée et de la nuit où un homme était lâche et qu'il n'avait peur que de cette heure-là.

Le surlendemain, quelques jours avant l'ouverture des portes, le docteur Rieux rentrait chez lui à midi, se demandant s'il allait trouver le télégramme qu'il attendait. Quoique ses journées fussent alors aussi épuisantes qu'au plus fort de la peste, l'attente de la libération définitive avait dissipé toute fatigue chez lui. Il espérait maintenant, et il s'en réjouissait. On ne peut pas toujours tendre sa volonté et toujours se raidir, et c'est un bonheur que de délier enfin, dans l'effusion, cette gerbe de forces tressées pour la lutte. Si le télégramme attendu était, lui aussi, favorable, Rieux pourrait recommencer. Et il était d'avis que tout le monde recommençait.

Il passait devant la loge. Le nouveau concierge, collé contre le carreau, lui souriait. Remontant l'escalier, Rieux revoyait son visage, blêmi par les fatigues et les privations.

Oui, il recommencerait quand l'abstraction serait finie, et avec un peu de chance... Mais il ouvrait sa porte au même moment et sa mère vint à sa rencontre lui annoncer que M. Tarrou n'allait pas bien. Il s'était levé le matin, mais n'avait pu sortir et venait de se recoucher. Mme Rieux était inquiète.

– Ce n'est peut-être rien de grave, dit son fils.

Tarrou était étendu de tout son long, sa lourde tête creusait le traversin, la poitrine forte se dessinait sous l'épaisseur des couvertures. Il avait de la fièvre, sa tête le faisait souffrir. Il dit à Rieux qu'il s'agissait de symptômes vagues qui pouvaient être aussi bien ceux de la peste.

– Non, rien de précis encore, dit Rieux après l'avoir examiné.

Mais Tarrou était dévoré par la soif. Dans le couloir, le docteur dit à sa mère que ce pouvait être le commencement de la peste.

– Oh ! dit-elle, ce n'est pas possible, pas maintenant !

– Et tout de suite après :

– Gardons-le, Bernard.

Rieux réfléchissait :

– Je n'en ai pas le droit, dit-il. Mais les portes vont s'ouvrir. Je crois bien que c'est le premier droit que je prendrais pour moi, si tu n'étais pas là.

– Bernard, dit-elle, garde-nous tous les deux. Tu sais bien que je viens d'être de nouveau vaccinée.

Le docteur dit que Tarrou aussi l'était mais que, peut-être, par fatigue, il avait dû laisser passer la dernière injection de sérum et oublier quelques précautions.

Rieux allait déjà dans son cabinet. Quand il revint dans la chambre, Tarrou vit qu'il tenait les énormes ampoules de sérum.

– Ah ! c'est cela, dit-il.

– Non, mais c'est une précaution.

Tarrou tendit son bras pour toute réponse et il subit l'interminable injection qu'il avait lui-même pratiquée sur d'autres malades.

– Nous verrons ce soir, dit Rieux, et il regarda Tarrou en face.

– Et l'isolement, Rieux ?

– Il n'est pas du tout sûr que vous ayez la peste.

Tarrou sourit avec effort.

– C'est la première fois que je vois injecter un sérum sans ordonner en même temps l'isolement.

Rieux se détourna :

– Ma mère et moi, nous vous soignons. Vous serez mieux ici.

Tarrou se tut et le docteur, qui rangeait les ampoules, attendit qu'il parlât pour se retourner. À la fin, il se dirigea vers le lit. Le malade le regardait. Son visage était fatigué, mais ses yeux gris étaient calmes. Rieux lui sourit.

– Dormez si vous le pouvez. Je reviendrai tout à l'heure.

Arrivé à la porte, il entendit la voix de Tarrou qui l'appelait. Il retourna vers lui.

Mais Tarrou semblait se débattre contre l'expression même de ce qu'il avait à dire :

– Rieux, articula-t-il enfin, il faudra tout me dire, j'en ai besoin.

– Je vous le promets.

L'autre tordit un peu son visage massif dans un sourire.

– Merci. Je n'ai pas envie de mourir et je lutterai. Mais si la partie est perdue, je veux faire une bonne fin.

Rieux se baissa et lui serra l'épaule.

– Non, dit-il. Pour devenir un saint, il faut vivre. Lutte.

Dans la journée, le froid qui avait été vivement diminué un peu, mais pour faire place, l'après-midi, à de violentes averses de pluie et de grêle. Au crépuscule, le ciel se découvrit un peu et le froid se fit plus pénétrant. Rieux revint chez lui dans la soirée. Sans quitter son pardessus, il entra dans la chambre de son ami. Sa mère tricotaît. Tarrou semblait n'avoir pas bougé de place, mais ses lèvres, blanchies par la fièvre, disaient la lutte qu'il était en train de soutenir.

– Alors ? dit le docteur.

Tarrou haussa un peu, hors du lit, ses épaules épaisses.

– Alors, dit-il, je perds la partie.

Le docteur se pencha sur lui. Des ganglions s'étaient noués sous la peau brûlante, sa poitrine semblait retentir de tous les bruits d'une forge souterraine. Tarrou présentait curieusement les deux séries de symptômes. Rieux dit en se relevant que le sérum n'avait pas encore eu le temps de donner tout son effet. Mais un flot de fièvre qui vint rouler dans sa gorge noya les quelques mots que Tarrou essaya de prononcer.

Après dîner, Rieux et sa mère vinrent s'installer près du malade. La nuit commençait pour lui dans la lutte et Rieux savait que ce dur combat avec l'ange de la peste devait durer jusqu'à l'aube. Les épaules solides et la large poitrine de Tarrou n'étaient pas ses meilleures armes, mais plutôt ce sang que Rieux avait fait jaillir tout à l'heure sous son aiguille, et, dans ce sang, ce qui était plus intérieur que l'âme et qu'aucune science ne pouvait mettre à jour. Et lui devait seulement regarder lutter son ami. Ce qu'il allait faire, les abécés qu'il devait favoriser, les toniques qu'il fallait inoculer, plusieurs mois d'échecs répétés lui avaient appris à en apprécier l'efficacité. Sa seule tâche, en vérité, était de donner des occasions à ce hasard qui trop souvent ne se dérange que provoqué. Et il fallait que le hasard se dérangeât. Car Rieux se trouvait devant un visage de la peste qui le déconcertait. Une fois de plus, elle s'appliquait à dérouter les stratégies dressées contre elle, elle apparaissait aux lieux où on ne l'attendait pas pour disparaître de ceux où elle semblait déjà installée. Une fois de plus, elle s'appliquait à étonner.

(A suivre)



Les prestigieux marathons de New York et Berlin annulés à cause du coronavirus



Les marathons de New York et Berlin ont été officiellement annulés mercredi pour cause de pandémie de coronavirus, un nouveau signe que le retour des événements sportifs de masse n'est pas encore d'actualité.

Courses tardives dans le calendrier des marathons, New York et Berlin sont aussi les deux plus suivies, la première pour sa ferveur populaire et la seconde pour ses performances qui donnent le +la+ de la discipline.

C'est la deuxième fois seulement que le marathon de New York, initialement prévu le 1er novembre, est annulé, après la parenthèse de 2012 consécutive au passage de l'ouragan Sandy.

L'édition 2020 aurait dû revêtir un caractère exceptionnel, car il s'agissait du 50e marathon de New York, créé en 1970, quatre ans avant celui de Berlin, qui n'avait lui jamais été annulé en 46 ans d'existence.

Prévue le 27 septembre, l'épreuve allemande était en sursis car soumise à l'interdiction de tout rassemblement de plus de 5.000 personnes dans la capitale, qui court jusqu'au 24 octobre.

"Aussi dur que nous ayons travaillé, il n'est actuellement pas possible d'organiser le marathon", ont indiqué les organisateurs berlinois sur le site officiel.

Depuis 2003, tous les records du monde ont été réalisés sur le parcours allemand, plat et particulièrement favorable. L'actuel record du monde appartient au Kényan Eliud Kipchoge, en 2 heures, 1 minute et 39 secondes, et date de septembre 2018.

"Annuler le marathon de cette année constitue une déception immense pour tous ceux qui y sont associés", a commenté le PDG des New York Road Runners, Michael Capiraso, cité dans un communiqué, "mais c'était clairement la marche à suivre du point de vue de la sécurité sanitaire."

Au niveau mondial, New York a été de très loin la ville la plus touchée par le Covid-19, qui a provoqué plus de 22.000 décès.

Les organisateurs new-yorkais offrent la possibilité aux personnes inscrites de se faire rembourser leurs frais d'inscription ou de reporter leur participation à 2021, 2022 ou 2023.

"J'approuvais la décision des New York

Road Runners de faire une priorité de la santé et de la sécurité des spectateurs et des coureurs", a déclaré le maire de New York, Bill de Blasio, cité dans le communiqué.

Même s'il est loin d'être le plus compétitif sur le plan des temps réalisés, du fait d'un parcours difficile, le marathon de New York est la course de fond annuelle la plus populaire au monde.

Lors de l'édition 2019, il a battu le record du nombre de participants ayant franchi la ligne d'arrivée d'un marathon, avec 53.640 coureurs.

Contacté par l'AFP, le vice-président des NYRR chargé des médias, Chris Weiller, a indiqué qu'avant l'annulation, l'organisation tablait sur "plus de 53.000" coureurs à l'arrivée cette année, dont 25.000 environ venus de l'étranger.

Interrogé sur le coût de cette annulation, il a précisé que le comité d'organisation bénéficierait d'une indemnisation dans le cadre d'un contrat d'assurance.

Le 50e marathon de New York est désormais prévu le 7 novembre 2021.

Boston et Tokyo déjà annulés, plusieurs

marathons parmi les plus importants n'ont pas encore jeté l'éponge.

Du côté du marathon de Paris, déjà repoussé d'avril à octobre, les organisateurs "travaillent toujours pour que le marathon se tienne à la date prévue (18 octobre)", ont-ils indiqué à l'AFP.

"Si on a reporté le marathon à l'automne, c'est justement pour se laisser du temps et voir comment la situation va évoluer", a expliqué une porte-parole d'ASO (Amaury Sports Organisation), organisateur de l'épreuve.

"Nous ne sommes pas encore en mesure de dire si le marathon de Chicago va se tenir ou non", a indiqué à l'AFP Alex Sawyer, responsable de la communication de l'événement, prévu le 11 octobre.

"Nous travaillons étroitement avec les autorités de la ville (de Chicago) et communiquerons notre décision à nos coureurs dès que possible", a-t-elle ajouté.

Autre course majeure du calendrier, le marathon de Londres prévoit, pour l'instant, d'organiser l'événement le 4 octobre, au lieu du 26 avril comme envisagé initialement.

En Egypte, le cafard des bodybuilders pendant la pandémie

Biceps massifs et tablettes de chocolat abdominales, les "Monsieur Muscle" égyptiens, contraints de s'entraîner à la maison à cause du nouveau coronavirus, sont pressés de retrouver leur gagne-pain dans les salles de musculation.

Silhouette carrée, Mohamed Ali, 33 ans, surnommé "Asab" ("Veine" en arabe) en raison de ses veines apparentes, a perdu de son enthousiasme depuis la fermeture en mars des clubs de culturisme.

Dans sa luxueuse maison de l'ouest du Caire, cet entraîneur pour particuliers et champion international de la discipline reconnaît qu'il n'est plus à son meilleur niveau.

Avec du temps libre devant lui, il espère "reprendre la compétition à la fin de l'année", confie-t-il à l'AFP. Et peut-être concourir pour le titre de Mr Olympia, lors de l'une des plus grandes compétitions internationales de bodybuilding, prévue pour décembre à Las Vegas.

Ces trois derniers mois, l'Égypte a vécu au rythme d'un couvre-feu nocturne pour tenter d'enrayer la maladie Covid-19, mais

le nombre de cas continue d'augmenter avec plus de 58.000 contaminations enregistrées officiellement et plus de 2.300 décès.

Outre ses projets de compétitions, Asab est préoccupé par sa santé mentale et ses revenus en baisse. Propriétaire de 16 salles de musculation au Caire, il a dû payer ses centaines de salariés de sa poche, dit-il.

Début juin, le gouvernement a annoncé que les salles de musculation et les clubs de sport pouvaient rouvrir partiellement, sans toutefois donner de date précise.

"Nous sommes comme les autres industries telles que le tourisme et la restauration qui ont été affectées à 100%", dit-il.

"C'est mon travail et mon gagne-pain (...) J'ai toute une équipe qui dépend des commissions sur les abonnements", souligne-t-il, entouré de nombreuses haltères gisant sur le sol de son salon.

Mohamed Nassim, un exilé syrien de 33 ans qui s'est installé au Caire pour fuir son pays en guerre, n'est pas non plus au mieux de sa forme. En compétition, il dit réduire son volume de graisse à 3%: au-

jourd'hui, celui-ci se situe aux alentours de 15%.

"J'ai commencé le bodybuilding en Syrie vers 2003 et à l'origine, c'était juste pour me muscler car j'étais vraiment maigre", se souvient-il.

Le culturiste, qui avait gagné sa première compétition nationale en 2011, peu avant de partir en exil au déclenchement du conflit syrien, n'a pas participé à une compétition depuis l'année dernière.

Il avait "prévu de remonter sur l'estrade" cette année, "mais avec le coronavirus tout s'est arrêté", soupire-t-il.

"J'ai essayé de garder la forme en utilisant des haltères à la maison", explique celui qui poste sur Facebook d'impressionnantes photos de lui, les muscles huilés et tendus lors de compétitions régionales.

Plusieurs champions égyptiens de bodybuilding --comme Big Ramy, dont l'acteur et homme politique Arnold Schwarzenegger a chanté les louanges-- se sont transformés en stars des réseaux sociaux, poursuivant des carrières à l'international et s'essayant même au cinéma.

Mais Mohamed Nassim se contente d'objectifs plus modestes. Entraîneur particulier dans une salle de musculation locale de la chaîne américaine World's Gym, il ne rêve que d'une chose: retrouver son travail.

"Le confinement nous a vraiment affectés financièrement et psychologiquement", assure-t-il.

Son ami Mostafa al-Rouby, 27 ans, propriétaire d'une salle de musculation, partage le même sentiment de frustration, notamment en observant d'autres lieux publics rouvrir, comme les centres commerciaux.

"Le coronavirus a complètement effacé le domaine du culturisme", déplore-t-il alors qu'il attend le feu vert des autorités pour la réouverture de sa salle de gym vide pour laquelle il paye des milliers de livres égyptiennes de loyer.

Pour lui, l'une des solutions face au nouveau coronavirus serait de "rouvrir le monde de la musculation". Cela permettrait aux "gens de devenir sains et construire leur immunité", conclut-il.

30 ans après, Liverpool pratiquement sacré



Liverpool est tout proche d'un premier titre de champion d'Angleterre depuis 30 ans : vainqueurs de Crystal Palace (4-0) mercredi, les Reds seront sacrés si Manchester City ne bat pas Chelsea. Manchester United, grâce à un triplé d'Anthony Martial, et Wolverhampton sont eux toujours à la lutte pour l'Europe.

Il ne manque presque plus rien à Liverpool pour redevenir champion d'Angleterre de football pour la première fois depuis 1990.

L'officialisation devait intervenir jeudi, si Manchester City ne repart pas de Chelsea (4e) avec les trois points.

"Je ne sais même pas si je vais regarder. La dernière fois, je les ai regardés et ils ont gagné 3-0" contre Arsenal, a plaisanté un Jürgen Klopp très heureux de la performance de son équipe, au micro de Sky Sports.

"Ce que les garçons ont montré était exceptionnel", a estimé l'Allemand.

Ce sacre par procuration, en quelque sorte, n'enlèverait rien au mérite des Reds, qui ont retrouvé de leur superbe pour disposer de Crystal Palace (4-0), équipe de milieu de tableau (9e), lors de la 31e journée.

Plus en jambes que contre Everton (0-0), ils ont trouvé deux fois la faille dès la première période, sur une merveille de coup franc en pleine lucarne de Trent Alexander-Arnold (1-0, 23) et sur un but de Mohamed Salah plein de sang froid (2-0, 44e).

Il s'agissait du 100e but de Liverpool, toutes compétitions confondues, cette saison.

Fabinho a définitivement été tout semblant de suspense d'une frappe sèche de plus de 25 mètres qui est venue glisser le long du petit filet adverse (3-0, 55e), avant que Sadio Mané, d'un plat du pied chirurgical, ne donne au match des airs de démonstration (4-0, 69e).

Paradoxalement, peut-être que Liverpool espèrera secrètement une victoire de City. Cela lui donnerait l'occasion de gagner le titre lors de la prochaine journée, un déplacement à l'Etihad Stadium, chez les toujours, mais sans doute plus pour longtemps, champions en titre.

Les Red Devils ont fait une excellente opération en dominant leur voisin et concurrent pour l'Europe, Sheffield (3-0) grâce au sens du but de l'avant-centre français.

Ils conservent leur 5e place avec 49 points, 5 de mieux que les Blades.

Pour ce premier match à huis clos à Old Trafford et son premier triplé en pro, Martial a réalisé un petit exploit.

Il faut remonter à Robin van Persie en 2013, lors d'un match pour le titre contre Aston Villa, pour trouver trace d'un Red Devil inscrivant un triplé en Premier League.

Dès la 7e minute, Martial a bien coupé d'un centre tendu de Marcus Rashford au premier poteau, profitant d'une défense très lâche des Blades (1-0, 7e).

Juste avant la pause, il a doublé la mise en convertissant un centre à ras de terre d'Aaron Wan-Bissaka (2-0, 44e).

Il a parachevé son oeuvre d'une balle piquée à la conclusion d'une attaque qui avait impliqué Paul Pogba, Bruno Fernandes et Marcus Rashford.

Avec 10 victoires et 3 nuls sur leurs 13 derniers matches, les hommes d'Ole Gunnar Solskjær sont sur une pente nettement ascendante et affichent un potentiel offensif impressionnant.

Provisoirement à deux points de Chelsea, United devient un candidat sérieux au Top 4 qui qualifie directement pour la Ligue des champions.

Un succès étonnant (1-0) contre le relégué Bournemouth suffit au bonheur des Wolves en embuscade pour une place européenne.

Sixièmes et devancés à la différence de buts par ManU (+17 contre +10), les hommes de Nuno Espirito Santo s'en sont remis à leur duo infernal Adama Traoré-Raul Jimenez.

Le schéma débordement puis centre de l'Espagnol pour la tête du Mexicain, répété à

l'heure de jeu (1-0, 60e), a déjà souvent fait des dégâts, puisqu'il s'agit du 10e but du tandem.

Bournemouth voit, lui, Aston Villa le rejoindre au nombre de points (27), même s'il reste 18e devant les Villans.

Everton a pour sa part enfoncé encore un peu plus Norwich (0-1), bon dernier et pour qui la mission maintien semble désormais impossible.

La Premier League crée un système d'alerte pour les insultes sur les réseaux sociaux

La Premier League a annoncé mercredi le lancement d'une plateforme permettant aux joueurs, entraîneurs, dirigeants ou membres de leurs familles de dénoncer les insultes à caractère discriminatoire dont ils seraient victimes sur les réseaux sociaux.

"Chaque cas sera étudié, signalé à la plateforme concernée, fera l'objet d'une enquête et, si nécessaire, d'une action judiciaire", a expliqué la Premier League dans son communiqué.

"Les insultes discriminatoires (racistes, sexistes, homophobes... NDLR) en ligne sont inacceptables quelles que soient les circonstances et s'attaquer à ce problème doit être une priorité", a expliqué Richard Masters, le patron de la Premier League.

"Il y a trop de cas où des footballeurs et leurs familles reçoivent d'épouvantables insultes à caractère discriminatoire et personne ne devrait avoir à subir ça", a-t-il ajouté.

Récemment, l'ancien attaquant international anglais d'Arsenal, Ian Wright, qui officie comme consultant pour la BBC, avait dénoncé les insultes racistes qu'il reçoit "quotidiennement", notamment depuis son soutien au mouvement antiraciste Black Lives Matter.

En mai, un adolescent irlandais, dont il avait rediffusé des messages privés racistes à son entrée, s'était rendu à la police.

Entre divers termes racistes pour désigner l'ancien joueur de 56 ans, le jeune garçon avait écrit "si j'attrape le corona(virus), je te tousserai au visage, je te donnerai ta condamnation à mort".

"Je sais que je ne devrais pas les regarder, mais ces messages me frappent tellement fort. C'est un enfant!!! Ce gamin a une ligne directe jusqu'à moi et peut m'envoyer ça sans aucun problème", avait écrit Wright pour accompagner les captures d'écran des messages.

En début de saison, les joueurs de Manchester United Paul Pogba et Marcus Rashford ou de Chelsea, Tammy Abraham, avaient été les cibles d'insultes racistes après avoir raté des penalties.

Le réseau social Twitter s'était engagé à rencontrer des représentants de Manchester United, reconnaissant pouvoir "mieux faire pour protéger (ses) utilisateurs".

"Les comportements racistes n'ont pas leur place sur notre plateforme et nous les condamnons fortement", avait ajouté la société.

Le Real retrouve le fauteuil de leader

Pari gagné : avec quatre attaquants alignés d'entrée, Zinédine Zidane a encore convaincu et a permis au jeune Brésilien Vinicius (19 ans) d'offrir la première place au Real Madrid, après une victoire 2-0 contre Majorque mercredi pour la 31e journée de Liga.

Ecllosion par étapes : après avoir prouvé qu'il avait sa place au sein de la formation "galactique" avec une passe décisive lors du 8e de finale aller de Ligue des champions contre Manchester City fin février (défaite 1-2), puis avec un but lors du clasico retour de Liga contre le Barça (2-0) début mars, Vinicius a permis au Real de glaner sa quatrième victoire consécutive depuis son retour et de remonter en tête du championnat, d'un ballon piqué par-dessus Manolo Reina (19e).

Et le gardien de Majorque n'a ensuite même pas bougé sur le joli coup franc direct de Sergio Ramos venu se loger dans la lucarne

(56e) pour le retour en forme du capitaine menregue après avoir subi un mauvais coup au genou gauche dimanche à Anoeta.

Si la légende de Sergio Ramos est déjà écrite, l'odyssée de Vinicius (3 buts en 23 matches de Liga cette saison) n'en est qu'à son commencement.

Le Brésilien, mobile, agressif, et auteur d'une excellente prestation dimanche contre le Real Sociedad dans son couloir gauche (2-1), avait poussé la presse espagnole à se demander si Zidane ne pouvait trouver une combine tactique pour faire cohabiter le diamant brut brésilien avec l'international belge Eden Hazard, qui évolue lui aussi sur l'aile gauche et qui revient lui aussi en forme après sa fracture de la cheville droite.

"Je ne pense pas que leur cohabitation soit impossible, ça non. On essaie de faire en sorte que chaque joueur soit le plus à l'aise possible sur le terrain. Et, là où +Vini+ se sent à l'aise,

c'est aussi là où joue Eden. Mais cela ne veut rien dire. Un match précis pourrait justifier que les deux jouent ensemble", a lâché l'entraîneur français du Real mardi avec malice, en conférence de presse d'avant-match.

Et le pari de Zidane a fonctionné : la tentative de "révolution BBHV", comme l'a surnommée la presse espagnole mardi soir, a donné raison à "Zizou". Le technicien a réussi à faire coïncider Gareth Bale, Karim Benzema, Eden Hazard et Vinicius sur le front de l'attaque madrilène, pour un 179e onze différent depuis son arrivée sur le banc de la Maison blanche.

Hazard et "Vini" ne se sont pas marchés sur les pieds à gauche, au contraire : Hazard a même délivré la passe décisive pour le petit lobe du Brésilien sur le premier but (19e).

En revanche, l'action du but ne risque pas de faire taire les détracteurs du Real. Vent debout contre les prétendus "cadeaux" des arbi-

tres qui se sont multipliés depuis la reprise post-pandémie, la presse catalane n'a pas manqué de souligner, dès mercredi soir, le coup d'épaule litigieux de Dani Carvajal qui a permis aux Madrilènes de récupérer le ballon qui finira dans les filets majorquins, devant un arbitre resté de marbre.

Malgré cette polémique, le Real (68 pts) repasse premier au goal-average particulier devant le Barça (68 pts), timide vainqueur de l'Athletic Bilbao mardi soir (1-0), grâce à sa victoire au dernier clasico 2-0.

Majorque, en revanche, devra encore patienter pour s'éloigner de la zone rouge. Les coéquipiers de la jeune pépite japonaise Takefusa "Take" Kubo (19 ans), prêté cette saison par les Madrilènes à Majorque qui s'est bien illustré sous les yeux de Zinédine Zidane, restent bloqués à la 18e place de Liga, provisoirement à trois points d'Eibar (29 pts), premier non relégué.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

| | | | | | | | | |
|------------------------|---------------------|--------------|------------------------|-----------------------------|---------------------------------|-----------------|--------------|-------------------------------|
| LAVE | POINT STABLE | BON À SAVOIR | ENGIN EXPLO-SIF | AMAS ACIDULÉ | ASES | CARDINAUX | UNIQUE | ÉPONGE ARABE |
| | | | | CHAMP DE NAVETS CLAIR | | | | |
| RENDRE UN PEU IVRE | | | | | FOCUS NOUVEL OBSERVATEUR | | | |
| | | | BEAUCOUP D'ANGLAIS | | | SODIUM | | |
| DES PRUNES | | FUREUR | | | NE PURE QUE L'ESPACE D'UN MATIN | AUTEUR INCONNU | | |
| | | | À L'ENVERS COLÈRE | LANGUE CONSTRUITE | CUBE | PARTIRAI | ARTICLE | CHEF D'ÉDITION |
| MÉTAL GRAFFITI | VENTILE PIGE | | | | REFUGE | | | |
| | | | TRÈS PETITES QUANTITÉS | | CALE | ROUGE À LONDRES | | |
| NOUVEAU | | | | VELETTE DU CANCAN POSSÉSSIF | | FORME D'AVOIR | ORIFICE | SEIN DE FEMME C'EST L'IRLANDE |
| FEUILLE DE PRO-PAGANDE | L'AMOUR DES ANIMAUX | CRACK | | DE BAS EN HAUT LEVANT | DISETTE | | | |
| | | | | | SIGNES DE FIÈVRE | | FIN DE VERBE | |
| AFFAIBLIS LIE | | | | | LETTRES DE MUTATION | | CONJONCTION | |
| | | GUET | | | | POSSÉSSIF | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------|---|--------------------|-----------------------|----------------------|-----------------|---------------|---------------------------|------------------|---------------|-------------------|-----------------------|
| NOIR | O | HOMME DE CONFIANCE | NICKEL | DE BAS EN HAUT HOUPE | I | BUT | F | PROPRE LA NUIT | N | SODIUM TRÈS COURT | ACCIDENT EN PLEIN AIR |
| BIEN FAIT | B | BON | PEPÈRE RAYON | PE | IN | A | R | D | | | |
| ASPIRE | A | S | | LAC DU SOUDAN | CUBE | FORME D'AVOIR | OR | A | I | | |
| POMME CENTIME | C | T | DÉMON STRATIF | A | CENTUR MÉDICALE | D | CARRÉ DE DAMES | C | A | S | E |
| SUICIDE | S | U | I | C | D | E | NON-DIT PHYSICIEN ÉCLAIRÉ | T | U | S | |
| TERME CHOISI LETTRES DE ROMAN | R | M | E | SUPPLÉMENT DE FRAIS | I | APERÇU | V | U | DÉMON STRATIF | C | E |
| FAÇON DE MARCHER | I | DÉPASSE | D | E | B | O | R | D | E | P | A |
| PAS | P | A | S | LETTRES DE TIFLET | I | T | LETTRES DE LYON | L | N | MORCEAU DE TARTE | R |
| MAUVaise CHUTE | P | T | O | S | E | T | ÉTÉINT AMI DÉVOUÉ | E | R | N | E |
| QUARTIER DE CHÈN | A | E | COGNE DANS LE NEZ | P | NOTE | F | A | ARTICLE ESPAGNOL | E | L | |
| OR | O | R | COPAIN DONNE LE CHOIX | P | O | T | E | ARTICLE APERÇU | L | A | |
| MÉTAL LA TOTALITÉ | T | O | US | COMPTE DOUBLE | A | V | E | R | T | I | |
| ROULÉE | E | U | E | COLLE FORTE | G | L | U | AMAS | T | A | S |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | ■ | | | |
| 3 | | | | ■ | | | | | | |
| 4 | | ■ | | | | | | ■ | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | ■ | | | | | ■ | | | |
| 7 | | | | ■ | | | | | ■ | |
| 8 | | | | | ■ | | | | | ■ |
| 9 | | ■ | | ■ | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | ■ | | |

HORIZONTALEMENT

- 1- On y apprend l'alphabet
- 2- Bleu - C'est beau !
- 3- Blessante - Ostentation
- 4- Interjection - Tas - Le matin
- 5- Circuit
- 6- Bilan - Panier plat
- 7- Fameux espion - Roi slave
- 8- Encoches - Précis
- 9- Possessif - Crochets
- 10- Sorti de course - Gardé pour soi

VERTICALEMENT

- 1- Savant artiste
- 2- Couvre-chef - Parlé
- 3- Bouclier - Victoire de Napoléon
- 4- Inventant - Il se porte
- 5- Gagné - Ouvertures naturelles
- 6- Démissions - Personnel
- 7- Risqua - Poignée
- 8- Firme informatique - Gris
- 9- Remit en état - Bec de labo
- 10- Partie d'ensemble - Plus secret

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | E | C | L | A | T | E | M | E | N | T |
| 2 | T | A | I | R | E | ■ | O | T | E | R |
| 3 | R | I | ■ | A | L | G | U | E | ■ | I |
| 4 | E | R | O | S | ■ | R | E | N | D | S |
| 5 | S | E | V | E | R | E | ■ | D | O | T |
| 6 | I | ■ | O | S | E | ■ | D | U | N | E |
| 7 | L | A | I | ■ | V | E | R | ■ | T | M |
| 8 | L | A | D | R | E | R | I | E | ■ | E |
| 9 | O | R | E | E | ■ | A | V | I | O | N |
| 10 | N | E | ■ | R | A | C | E | ■ | U | T |

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | | | 7 | 8 | 9 | | |
| | | 1 | | | | | 2 | |
| 4 | | | 6 | 2 | | 1 | | |
| | | 4 | 3 | | | 2 | 8 | |
| 5 | 6 | | | 8 | | | 7 | 1 |
| | 9 | 2 | | | 1 | 5 | | |
| | 3 | | 8 | | 4 | | | 2 |
| | 1 | | | | | 8 | | |
| | | 8 | 9 | 6 | | | 5 | 3 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 9 | | 8 | | | 4 | 1 | |
| | | 7 | | | | 6 | | 9 |
| 6 | | | 9 | 7 | 5 | | | |
| | | 6 | | 3 | | | | |
| | 4 | 2 | 5 | | 6 | | | |
| | | | 4 | | 9 | | | |
| | 2 | 3 | 4 | | | | 6 | |
| 4 | 1 | | | | 7 | | | |
| | 7 | 3 | | | 1 | | 2 | |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | | | 1 | | | 4 | | |
| 6 | 8 | | 3 | | | | | |
| | | 2 | | 8 | 9 | 3 | | |
| 3 | 7 | | | | 2 | 1 | | |
| 8 | | | | | | | 2 | |
| | | 4 | 5 | | | 7 | 3 | |
| | | 3 | 9 | 7 | | 8 | | |
| | | | | 3 | | 6 | 7 | |
| 2 | | | 6 | | | | | |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 7 | | | 4 | | |
| 1 | | | | 3 | | | 8 | |
| 4 | 3 | | | 2 | | 9 | | |
| | | 2 | | | 4 | | | |
| | 9 | | 2 | 5 | | | 1 | |
| | | | 1 | | | 2 | | |
| | | 7 | | 1 | | | 9 | 5 |
| | 5 | | 3 | | | | | 7 |
| | | 6 | | | 8 | | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 2 | 8 | 3 | 7 | 1 | 4 | 5 | 9 |
| 9 | 7 | 1 | 5 | 4 | 2 | 6 | 3 | 8 |
| 3 | 5 | 4 | 9 | 8 | 6 | 2 | 1 | 7 |
| 2 | 8 | 6 | 7 | 1 | 9 | 5 | 4 | 3 |
| 7 | 1 | 3 | 2 | 5 | 4 | 9 | 8 | 6 |
| 4 | 9 | 5 | 6 | 3 | 8 | 7 | 2 | 1 |
| 1 | 4 | 9 | 8 | 2 | 7 | 3 | 6 | 5 |
| 5 | 6 | 2 | 1 | 9 | 3 | 8 | 7 | 4 |
| 8 | 3 | 7 | 4 | 6 | 5 | 1 | 9 | 2 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 1 | 9 | 2 | 7 | 6 | 4 | 5 | 8 |
| 6 | 8 | 5 | 3 | 9 | 4 | 7 | 2 | 1 |
| 7 | 2 | 4 | 5 | 1 | 8 | 9 | 6 | 3 |
| 8 | 7 | 6 | 1 | 3 | 5 | 2 | 4 | 9 |
| 4 | 9 | 1 | 8 | 2 | 7 | 5 | 3 | 6 |
| 5 | 3 | 2 | 4 | 6 | 9 | 8 | 1 | 7 |
| 2 | 6 | 7 | 9 | 4 | 3 | 1 | 8 | 5 |
| 1 | 5 | 3 | 7 | 8 | 2 | 6 | 9 | 4 |
| 9 | 4 | 8 | 6 | 5 | 1 | 3 | 7 | 2 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 7 | 1 | 3 | 4 | 6 | 9 | 5 | 2 |
| 3 | 5 | 2 | 8 | 7 | 9 | 6 | 1 | 4 |
| 9 | 4 | 6 | 5 | 1 | 2 | 8 | 3 | 7 |
| 4 | 1 | 8 | 7 | 6 | 5 | 2 | 9 | 3 |
| 7 | 9 | 5 | 2 | 8 | 3 | 4 | 6 | 1 |
| 6 | 2 | 3 | 1 | 9 | 4 | 7 | 8 | 5 |
| 5 | 6 | 9 | 4 | 3 | 7 | 1 | 2 | 8 |
| 2 | 8 | 4 | 6 | 5 | 1 | 3 | 7 | 9 |
| 1 | 3 | 7 | 9 | 2 | 8 | 5 | 4 | 6 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 9 | 5 | 8 | 7 | 3 | 2 | 1 | 6 |
| 1 | 6 | 2 | 4 | 9 | 5 | 7 | 8 | 3 |
| 7 | 8 | 3 | 2 | 6 | 1 | 4 | 9 | 5 |
| 6 | 5 | 7 | 9 | 3 | 8 | 1 | 4 | 2 |
| 9 | 2 | 8 | 6 | 1 | 4 | 5 | 3 | 7 |
| 3 | 1 | 4 | 7 | 5 | 2 | 8 | 6 | 9 |
| 8 | 3 | 6 | 5 | 4 | 7 | 9 | 2 | 1 |
| 5 | 4 | 9 | 1 | 2 | 6 | 3 | 7 | 8 |
| 2 | 7 | 1 | 3 | 8 | 9 | 6 | 5 | 4 |

ريڤال
Redal

Avis de coupure de courant électrique

Pour améliorer la qualité de l'alimentation en électricité, Redal est amenée à réaliser des travaux entraînant une coupure de courant électrique :

Samedi 27 juin 2020 de 8h à 16h

Bouznika

➤ Une partie de la route nationale de Bouznika vers Mohammadia.

Dimanche 28 juin 2020 de 8h à 16h

Témara

➤ Une partie de la route de Sidi Yahya.

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter au

0537 26 00 26

NB : l'alimentation en électricité pourra être rétablie avant l'heure prévue.

opéré par  VEOLIA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHÉS

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT d'appel d'offres ouvert N° 04/2020/INDH

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 04/2020/INDH relatif aux : **Travaux d'alimentation en eau potable des douars Aït El Ayydi et Aïn Skhoun relevant de la commune Sebti Aït Rahou et du douar Aït Maamar relevant de la commune Had Bouhsoussen - Province de Khénifra**, publié dans les journaux :

- Libération n° 9038 du 11/06/2020
- Itihad Lichtiraki n° 12564 du 12/06/2020

Lesdites modifications concernent :

- la date d'ouverture des plis qui est reportée au 23/07/2020 à 10 heures au lieu de 06/07/2020 à 10 heures
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage qu'est fixée à la somme d'**Un million quatre cent cinquante quatre mille soixante seize dirhams (1.454.076,00 Dhs TTC)** au lieu d'**Un million quatre cent trente huit mille deux cent trente six dirhams TTC (1.438.236,00 Dhs TTC)**
- Pour le dossier technique il doit comprendre la classe minimale et les qualifications suivantes :

| Secteur | Classe | qualification |
|---------------------------------------|--------|---|
| C (Assainissement, conduites, canaux) | 4 | C1 : Réseaux de conduites sous pression de petit diamètre inférieur ou égal à 400 mm et ouvrages annexes et C3 : Travaux courants de réseaux d'assainissement et ouvrages annexes |

- le CPS et le bordereau des prix

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 4814/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°14/2020 (RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)

Le **Mercredi 22 Juillet 2020 à 10 heures**, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet : **Travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau des périmètres Ait Tamli, Ait Ouahmane et Sourne, Commune territoriale Ait Tamli et Sidi Yaacoub, Cercle Fetouaka et Oualtana, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma,

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante Mille Dirhams (50 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions quatre cent quatre mille quatre cent quarante dirhams (2 404 440,00 dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Le dossier technique comprend :

- Il est exigé des concurrents, la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante:

| Branche d'activité | Qualifications | Catégorie |
|--|--|-----------|
| 4 : Travaux de pose de canaux portes et conduites d'irrigation | 4.1 : Construction de petits canaux d'irrigation | Classe 4 |

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4812/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 15/2020

(RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)

Le **Mardi 28 Juillet 2020 à 10 heures**, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour : **construction de l'unité de valorisation des Caroubes au niveau de la commune territoriale Moulay Issa Ben Driss prévue dans le cadre du programme de développement rural des zones de montagne (PDRZM)-province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cent mille dirhams (100 000,00)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre millions neuf cent vingt-deux mille cinq cent soixante-quatorze Dirhams (4 922 574,00 dhs) TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier technique comprend :

Il est exigé aux concurrents la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivant (MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE)

| | Secteur d'activité | qualification | Classe |
|-----------------|----------------------------|---|--------|
| Nouveau système | A : Construction | A2. : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment | 3 |
| | L : Menuiserie - Charpente | L8.charpente métallique | 3 |

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4813/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Hassan 1^{er}
Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Berrechid

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION
N° 02/ENSAB/2020 (Séance Publique)

Le mardi 21 juillet 2020 à 10h30 ; Il sera procédé dans les bureaux de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert AU RABAIS OU A MAJORATION, pour objet « Travaux d'Aménagement à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid en lot unique ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid, il peut être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20.000,00 DH (Vingt Mille Dirhams).**

*L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **1.454.118,00 DH TTC (Un million quatre cents cinquante-quatre mille cents dix huit Dirhams Toutes Taxes Comprises).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 04, 05 et 10 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer à travers l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions d'arrêtés du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux sera organisée aux locaux de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid, le jeudi 09 juillet 2020 à 10h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique les concurrents doivent produire :
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de classification et de qualification

| Secteur | Qualification | Classe |
|---------|---------------|--------|
| A | A5 | 4 |

N° 4815/PA

ROYAUME DE MAROC
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CAIDAT BENI HILAL
COMMUNE BENI HILAL

AVIS AUX PUBLIC
N°2/2020

Le jeudi 23 juillet à 11H il sera procédé au siège de la commune de Beni hilal à l'ouverture des plis des offres de prix concernant la location des biens communaux suivants :

- 1- logement n°09 (avis ouvert uniquement aux fonctionnaires communaux).
- 2 – boutique n° 57 (avis aux public) .
- 3 – boutique n° 58 (avis aux public) .
- 4 - boutique n° 59 (avis aux public) .

Les concurrents doivent déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre de la commune jusqu'au mercredi 22 juillet 2020 .

Les dossiers d'appel d'offre doivent être retirés du bureau du patrimoine.

Le dossier doit contenir les pièces suivantes :

- * Compromis signé par le concurrent qui doit indiquer le nom , prénom , profession , domicile , et indiquant le montant mensuel de location proposée par le concurrent .
- * Une copie de cahier de charge paraphée et signée à la dernière page portant la mention (lu et acceptée) .
- * Une attestation délivrée depuis moins d'un an par le percepteur de sidi bennour certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière .
- * Récépissé du cautionnement provisoire délivré par le percepteur de sidi bennour contre paiement d'un montant de trois mois de la valeur des prix estimés par la commission d'expertise à savoir :

- Logement n° 09 :250,00 x3= 750,00DH .
- Boutique n° 57.....950,00 x3= 2.850,00DH .
- Boutique n° 58.....950,00x3 = 2.850,00DH .
- Boutique n° 59.....950,00 x3 = 2.850,00DH .

N° 4818/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي والبحث العلمي
الإستراتيجية الوطنية للتعليم
مجلس تنظيم ومراقبة

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Kénitra

Avis modificatif

Le Directeur Provincial de DP TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun porte à la connaissance du public que les Appels d'offres ouverts publiés dans les journaux: LIBERATION n°:9040e; RISSALAT AL OMMA n°11548 parus le 13-14 Juin 2020 ont connu les modifications suivantes

- Modifications de :
CERTIFICATS D'AGRÈMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION.

| N° AO | OBJETS | CERTIFICATS D'AGRÈMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION | ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS | DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS |
|-------------|---|---|--|------------------------------------|
| 20/INV/2020 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRES RELEVANT DE LA DP TANTAN. | Secteur A / Qualification A2 / Classe 4 | 1 027 724,06 Un Millions Vingt Sept Mille Sept Cent Vingt Quatre Dhs et 06 Centimes | 06/07/2020 à 12 H 30 |
| 21/INV/2020 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRES RELEVANT DE LA DP TANTAN. | Secteur A / Qualification A2 / Classe 4 | 1 291 855,08 Un Millions Deux Cent Quatre Vingt et Onze Mille Huit Cent Cinquante Cinq Dhs et 08 Centimes | 06/07/2020 à 13 H 00 |

Le reste de l'avis ne contient aucune modification.

N° 4816/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Service des Achats et des Marchés
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Kénitra

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE

SEANCE - PUBLIQUE

Le 22/07/2020, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa-Kénitra-, à l'ouverture des plis des architectes relatifs aux consultations architecturales suivantes:

| N° de la consultation architecturale | Objet | Heures d'ouverture des Plis | Budget prévisionnel maximum en dhs (Hors taxe) |
|--------------------------------------|--|-----------------------------|--|
| 06CA/DPK/2020 | ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 31 ADMINISTRATIONS DANS DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES RURALES: BEN MANSOUR, BAHARA OULED AYAD, SIDI TAIBI, HADDADA, AMER SEFLIA, SIDI ALLAL TAZI, OULED SLAMA, MOULAY BOUSSELHAM, BNI MALEK, KARIAT BEN AOUA, SIDI BOUBKER EL HAJ, ARBAOUA, MNASRA, MOGRANE ET SIDI MOHAMED LAHMER -PROVINCE DE KENITRA- En lot unique | 10h00min | 3 616 700,00 DHS TROIS MILLIONS SIX CENT SEIZE MILLE SEPT CENT DIRHAMS. |
| 07CA/DPK/2020 | ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 SALLES DE CLASSE POUR L'EXTENSION DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES RURALES: SIDI TAIBI, HADDADA, MOGRANE, AMER SEFLIA, BAHARA OULED AYAD, SOUK TLET EL GHARB ET SIDI MOHAMED LAHMER, PROVINCE DE KENITRA -EN LOT UNIQUE- | 10h30min | 4 200 000,00 DHS QUATRE MILLIONS DEUX CENT MILLE DIRHAMS |
| 08CA/DPK/2020 | ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 26 SALLES DE CLASSE POUR L'EXTENSION DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES RURALES: MNASRA, SIDI ALLAL TAZI, BENMANSOUR, SIDI MOHAMED BEN MANSOUR, ARBAOUA, LALLA MIMOUNA, MOULAY BOUSSELHAM, CHOUAFAA ET BENI MALEK PROVINCE DE KENITRA, -EN LOT UNIQUE- | 11h00min | 4 590 000,00 DHS QUATRE MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS. |

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra -service des affaires administratives et financières, (Bureau des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- > Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra -service des affaires administratives et financières, (Bureau des marchés), sise à rue Abdelaziz Boutaleb mimosa-Kénitra-
- > Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra service des affaires administratives et financières, (Bureau des marchés).
- > Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- > Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5,7 et 10 du règlement de consultations.

N° 4817/PA



Programme prévisionnel de l'Agence Urbaine d'Essaouira au titre de l'année 2020

Le programme prévisionnel que l'Agence Urbaine d'Essaouira envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 se présente comme suit :

I- Travaux :

| Nature des travaux | Lieu de livraison | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné |
|---------------------------|-------------------|-------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Agencement et aménagement | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Installation technique | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |

II- Fournitures :

| Nature des fournitures | Lieu de livraison | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné |
|--|-------------------|-------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Matériel technique | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Mobilier de bureau | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Matériel informatique | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Achat de logiciel | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Achat de produits d'entretien | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Fournitures de bureau | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Fournitures pour matériel technique et informatique | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Prestation d'impression et reproduction photographique | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Documentation générale | Siège de l'AUSS | Contrat | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Frais postaux | Siège de l'AUSS | Contrat | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Hébergement de site web de l'AUSS | Siège de l'AUSS | Contrat | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |

III- Services :

| Nature des services | Lieu de livraison | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné |
|---|----------------------|-----------------------|--|---------------------------------|
| Gardiennage et surveillance des bâtiments de l'AUSS | Siège de l'AUSS | Appel d'offres ouvert | 4 ^{ème} trimestre de l'année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Nettoyage des bâtiments de l'AUSS | Siège de l'AUSS | Bon de commande | 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre de l'année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| | | Appel d'offres ouvert | 4 ^{ème} trimestre de l'année 2020 | |
| Entretien et réparation de matériels de bureau | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Entretien et réparation de matériels informatique | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Maintenance | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Assistance comptable | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Publicité et communication | Siège de l'AUSS | Bon de Commande | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Réception, hébergements et restauration | Province d'Essaouira | Contrat | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |
| Avocat | Siège de l'AUSS | Contrat | Année 2020 | SBME(*) 05 24 47 40 37 |

(*) Service du budget, des marchés et de l'équipement.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/2020

Le **Mardi 28 Juillet 2020 à 10 Heures 30 Minutes**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction de la Première Annexe Administrative et d'un Logement Administratif à Chemaia / Province de Youssoufia.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Soixante Quinze Mille Dirhams (75 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maitre d'Ouvrage est fixée à **Deux Millions Huit Cent Mille Dirhams TTC (2 800 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

- Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe) .

| Secteur demandé | Qualification demandée | Classe minimale demandée |
|-----------------|------------------------|--------------------------|
| A | A2 | 4 |

- Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .
- Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .
- Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Mardi 27 Juillet 2020 à 9 Heures (Date limite)**.

N° 4820/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2020

Le **Mardi 28 Juillet 2020 à 11 Heures**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction de la Deuxième Annexe Administrative et d'un Logement Administratif à Chemaia / Province de Youssoufia .

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Soixante Quinze Mille Dirhams (75 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maitre d'Ouvrage est fixée à **Deux Millions Huit Cent Mille Dirhams TTC (2 800 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

- Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe) .

| Secteur demandé | Qualification demandée | Classe minimale demandée |
|-----------------|------------------------|--------------------------|
| A | A2 | 4 |

- Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .
- Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .
- Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Mardi 27 Juillet 2020 à 9 Heures (Date limite)**.

N° 4821/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 19/2020

Le **Mardi 28 Juillet 2020 à 12 Heures**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction du Caidat de Sidi Chiker et d'un Logement Administratif / Province de Youssoufia .

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Soixante Quinze Mille Dirhams (75 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maitre d'Ouvrage est fixée à **Deux Millions Huit Cent Mille Dirhams TTC (2 800 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

- Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe) .

| Secteur demandé | Qualification demandée | Classe minimale demandée |
|-----------------|------------------------|--------------------------|
| A | A2 | 4 |

- Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .
- Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .
- Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Mardi 27 Juillet 2020 à 9 Heures (Date limite)**.

N° 4823/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/2020

Le **Mardi 28 Juillet 2020 à 11 Heures 30 Minutes**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction du Caidat de Sbiaat et d'un Logement Administratif / Province de Youssoufia .

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Soixante Quinze Mille Dirhams (75 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maitre d'Ouvrage est fixée à **Deux Millions Huit Cent Mille Dirhams TTC (2 800 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

- Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe) .

| Secteur demandé | Qualification demandée | Classe minimale demandée |
|-----------------|------------------------|--------------------------|
| A | A2 | 4 |

- Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .
- Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .
- Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Mardi 27 Juillet 2020 à 9 Heures (Date limite)**.

N° 4822/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 20/2020

Le **Mardi 28 Juillet 2020 à 12 Heures 30 Minutes**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les **Travaux de Construction du Caidat de Jnane Bouih et d'un Logement Administratif / Province de Youssoufia**.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Soixante Quinze Mille Dirhams (75 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maitre d'Ouvrage est fixée à **Deux Millions Huit Cent Mille Dirhams TTC (2 800 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

| Secteur demandé | Qualification demandée | Classe minimale demandée |
|-----------------|------------------------|--------------------------|
| A | A2 | 4 |

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Mardi 27 Juillet 2020 à 9 Heures (Date limite)**.

N° 4824/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 21/2020

Le **Mardi 28 Juillet 2020 à 13 Heures**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les **Travaux de Construction du Caidat d'El Guentour et d'un Logement Administratif / Province de Youssoufia**.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Soixante Quinze Mille Dirhams (75 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maitre d'Ouvrage est fixée à **Deux Millions Huit Cent Mille Dirhams TTC (2 800 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

| Secteur demandé | Qualification demandée | Classe minimale demandée |
|-----------------|------------------------|--------------------------|
| A | A2 | 4 |

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Mardi 27 Juillet 2020 à 9 Heures (Date limite)**.

N° 4825/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23/2020

Le **Mardi 28 Juillet 2020 à 10 Heures**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les **Travaux de Construction d'une Halte Routière au Centre d'Ighoud / Province de Youssoufia**.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés à la Division du budget et Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Cinquante Mille Dirhams (50 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Cout des prestations établie par le Maitre d'Ouvrage est fixée à **Deux Millions Six Cent Mille Dirhams (2 600 000,00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les Dossiers des Concurrents peuvent être :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service des Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia .
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Service des Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia .
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit Transmis par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics . www.marchespublics.gov.ma.

Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

| Secteur demandé | Qualification demandée | Classe minimale demandée |
|-----------------|------------------------|--------------------------|
| A | A2 | 4 |

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Lundi 27 Juillet 2020 à 9 heures (Date limite)**.

N° 4827/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22/2020

Le **Mardi 21 Juillet 2020 à 10 Heures**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les **Travaux de Construction d'un Souk Hebdomadaire au Centre d'Ighoud / Province de Youssoufia**.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés à la Division du budget et Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Deux Cent Cinquante Cent Mille Dirhams (250 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Cout des prestations établie par le Maitre d'Ouvrage est fixée à **Dix Millions Huit Cent Cinquante Mille Dirhams (10 800 000,00 Dhs -TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les Dossiers des Concurrents peuvent être :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service des Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia .
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Service des Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia .
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit Transmis par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics . www.marchespublics.gov.ma.

Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

| Secteur demandé | Qualification demandée | Classe minimale demandée |
|-----------------|------------------------|--------------------------|
| A | A2 | 3 |

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de Consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Lundi 20 Juillet 2020 à 9 heures (Date limite)**.

N° 4826/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 01/CA / 2020

Le Mardi 21 Juillet 2020 à 11 Heures , Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour L'étude Architecturale et Suivi des Travaux de Construction d'un Centre Multidisciplinaire des Personnes en Situation Précaire à Chemaïa / Province de Youssoufia . Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Trois Millions Six Cent Cinquante Mille Dirhams Hors Taxes (3 650 000,00 Dhs HTVA) .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia .

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Très Important :
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'Article 4 du Règlement de la Consultation Architecturale.

N° 4828/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 02/CA / 2020

Le Mardi 21 Juillet 2020 à 12 Heures , Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture

de la consultation architecturale pour L'étude Architecturale et Suivi des Travaux de Construction d'un Caidat et Logement Administratif à Ras Ain / Province de Youssoufia .

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Deux Millions Deux Cent Mille Dirhams Hors Taxes (2 200 000,00 Dhs / HTVA) . Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Service des Marchés de la DBM / SG de la Province de Youssoufia .

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Très Important :
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'Article 4 du Règlement de la Consultation Architecturale.

N° 4829/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE
YOUSOUFIA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 03/CA / 2020

Le Mardi 21 Juillet 2020 à 13 Heures Minutes , Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour L'étude Architecturale et Suivi des Travaux de Construction de Quatre Logements Administratifs à la ville de Youssoufia / Province de Youssoufia .

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes,

pour l'exécution des travaux à réaliser est de Quatre Millions Six Cent Mille Dirhams Hors Taxes (4 600 000,00 Dhs / HTVA) .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Service des Marchés de la DBM / SG de la Province de Youssoufia .

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Très Important :
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'Article 4 du Règlement de la Consultation Architecturale.

N° 4830/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 04/CA / 2020

Le Mardi 21 Juillet 2020 à 14 Heures , Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour L'étude Architecturale et Suivi des Travaux de Construction de Quatre Logements des Agents d'Autorité à la ville de Youssoufia / Province de Youssoufia .

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Deux Millions Huit Cent Mille Dirhams Hors Taxes (2 800 000,00 Dhs / HTVA) .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Service des

Marchés de la DBM / SG de la Province de Youssoufia .

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Très Important :
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'Article 4 du Règlement de la Consultation Architecturale.

N° 4831/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
(ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
AEP des communes rurales SIDI BOUSBER et SIDI AHMED CHRIF (province d'OUZZANE).

Lot : Génie Civil
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 72DR9/CE/D/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne le projet : " d'AEP des communes rurales SIDI BOUSBER et SIDI AHMED CHRIF (province d'OUZZANE). Lot : Génie Civil. "

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 5504208,00DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 55.100,00 DH TTC ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CDFP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale

du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 22/07/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics

N° 4832/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
COMMUNE DCHEIRA EL JIHADIA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'EQUIPEMENT

SERVICE MARCHES
OBJET : AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 16-17/2020

Le 23 Juillet 2020 à 09h00, il sera procédé à la salle de réunion n° 108 sise à l'hôtel de ville de la Commune de Dcheira El Jihadia, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix suivant ayant pour objet: Appel d'offre n° 16/2020

:Achat de fourniture pour matériel technique et informatique - Commune Dcheira El Jihadia, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul. (Réservé à la petite moyen Entreprise)

Appel d'offre n° 17/2020 :Achat de sac en plastique pour la Commune Dcheira El Jihadia, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul. (Réservé à la petite moyen Entreprise)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du marché de la Commune de Dcheira El Jihadia sise à l'hôtel de ville, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

Cautionnement provisoire - Appel d'offre n° 16/2020 est fixé à la somme de 4 000.00DHS (Quatre mille dirhams)

- Appel d'offre n° 17/2020 est fixé à la somme de 2 300.00 DHS (deux mille trois cent dirhams)

Estimation du coût des prestations

- Appel d'offre n° 16/2020 est fixé à la somme de 239 724.00dhs (Deux cent trente-neuf mille sept cent vingt-quatre dirhams)

- Appel d'offre n° 17/2020

est fixé à la somme de 149 976.00dhs (Cent quarante-neuf mille neuf cent soixante seize dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

* La présentation des plis des concurrents doit respecter l'article 11 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Dcheira El Jihadia.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N.B :
• Pour l'appel d'offre n° 16/2020 et 17/2020: Les Echantillons de tous les articles du bordereau des prix sont exigés (Doivent être déposés au siège de la commune au plus tard le 22/07/2020 à 09h00)

N° 4833/PA

CONSTITUTION
" O.L.D.A.B.D ET N.C.R
POUR INVESTISSEMENT S.A.R.L "

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 15/06/2020 à Al-Hoceima, il a été constitué une société à SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : "O.L.D.A.B.D ET N.C.R POUR INVESTISSEMENT S.A.R.L"

OBJET SOCIAL : - Entrepreneur de travaux divers ou construction

- Entrepreneur de la plantation ou de l'entretien des parcs, jardins, avenues etc...
- Négociant

SIEGE SOCIAL : Hay agadirbnibouayachAl-Hoceima.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : Cent mille dirhams (100.000,00 dh)

EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

GERANCE : la société est gérée par M.OULAD ABDENBI ABDELLAH ET NACIRI OMAR

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 25/06/2020. Registre de commerce analytique N° 3027.

N° 4834/PA

Constitution de la société LITHIUM SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associés unique aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : LITHIUM SARL
Objet :
- Construction et travaux divers ;
- Nettoyage industriel ;
- Négoce (commercialisation fourniture industrielle, consommable,)
- Prestation de services
Durée : 99 ans
Siège social : N°16 rue Ouroud Essalam Safi.
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 dirhams, il est divisé en 1.000 parts de 100,00 dhs chacune attribués comme suit :

- Import-export
Durée : 99 ans
Siège social : N°01 RUE MOHAMED JAMAL ADORRA QU SALAM SAFI.
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 dirhams, il est divisé en 1.000 parts de 100,00 dhs chacune attribués comme suit :
- M. EL MAZOUZI ABDELALI : 1.000 Parts
La gérance et signature : M. EL MAZOUZI ABDELALI
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le N° du registre du commerce : 10415 du 08/06/2020

N° 4837/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNICA

Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/06/2020. IL a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " COLLECTIVE HI" S.A.R.L AU
Siège Social : GROUPE AT-TAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Associé unique :
- Mr. MOHAMMED KARIM SNOUSSI apporteur en numéraire 100000.00 dhs soit 1000 parts Sociales
Objet :
- CENTRE D'APPELLE
- IMPORT ET EXPORT DE SERVICES
- PRESTATION SERVICES
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMMED KARIM SNOUSSI
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N° 462635.

N° 4838/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNICA

Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/06/2020. IL a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " LIRAB IMMOBILIER" S.A.R.L AU
Siège Social : GROUPE AT-TAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Associé unique :
- Mr. SAID BOUKHAIMA apporteur en numéraire 100000.00 dhs soit 1000 parts Sociales
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. SAID BOUKHAIMA
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N° 462633.

N° 4841/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNICA

Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/06/2020. IL a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " NIVO SAKAN" S.A.R.L
Siège Social : GROUPE AT-TAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Associés :
- Mr. SALAH EDDINE FETTOUH apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 parts Sociales
- Mr. ABDERRAHMANE FETTOUH apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 parts Sociales
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée

par : Mr. SALAH EDDINE FETTOUH et ABDERRAHMANE FETTOUH
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N° 462453.
N° 4839/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNICA

Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une S.A.R.L.
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/06/2020, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " ASSET MAINTENANCE TECHNOLOGIE" S.A.R.L
Siège Social : GROUPE AT-TAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Les associés :
- Mr. YAHYA EL GHRIB apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 parts Sociales
- Mr. TARIQ EL GHRIB apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 parts Sociales
Objet :
- Travaux maintenance industrielle
- Marchand tous matériel informatique et mécanique
- Négoce
- Génie civil et construction bâtiment
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. TARIQ EL GHRIB et YAHYA EL GHRIB
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N° 462459.

N° 4840/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNICA

Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/06/2020. IL a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " LIRAB IMMOBILIER" S.A.R.L AU
Siège Social : GROUPE AT-TAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Associé unique :
- Mr. SAID BOUKHAIMA apporteur en numéraire 100000.00 dhs soit 1000 parts Sociales
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. SAID BOUKHAIMA
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N° 462633.

N° 4841/PA

Constitution de la société K.LDIAG.PRO.MEC SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : K.LDIAG.PRO.MEC SARL AU
Objet :
- Diagnostique mécanique ;
- Programmation ;
- Réparation d'automobile ;
- Import-export ;
- Négoce.
Durée : 99 ans
Siège social : N°42 BLOC 29 HAY RYAD SAFI.
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 dirhams, il est divisé en 10.000 parts de 10,00 dhs chacune attribués comme suit :

- M. ZAHDI ABDELLATIF : 10.000 Parts
La gérance et signature : M. ZAHDI ABDELLATIF
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le N° du registre du commerce : 10443 du 17/06/2020

N° 4836/PA

Constitution de la société NEW SERVICES INFO SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associés unique aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : NEW SERVICES INFO SARL AU
Objet :
- Fourniture et mobilier de bureau ;
- Bureautique, consommable, et vente de matériel informatique ;
- Négoce ;
- Vente et achat de livres et revues ;

- Mr. SALAH EDDINE FETTOUH apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 parts Sociales
- Mr. ABDERRAHMANE FETTOUH apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 parts Sociales
Objet :
- Fourniture et mobilier de bureau ;
- Bureautique, consommable, et vente de matériel informatique ;
- Négoce ;
- Vente et achat de livres et revues ;

N° 4844/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Benslimane
Cercle de Benslimane
Caïdat de Ziaida
Commune Ziaida
Avis d'appel d'offre ouvert N° 02/2020

Le 21/07/2020 à 10h00, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Ziaida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

- Travaux d'aménagement de la piste reliant douar Laarfa (Maison Arfi Mohammed) et douar Ouled Wahab (Mosquée Ouled Wahab) dans le cadre de l'ILDH.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la Commune Ziaida gratuitement, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat: (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 DHS (Dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à 445.440,00 DHS (Quatre cent quarante cinq mille quatre cent quarante dirhams 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret

n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président de la commune Ziaida;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité;

- soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 4842/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Benslimane
Cercle de Benslimane
Caïdat de Ziaida
Commune Ziaida
Avis d'appel d'offre ouvert N° 03/2020

Le 21/07/2020 à 12h00, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Ziaida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

- Travaux de construction des abris au bord des routes provinciales de la commune dans le cadre de l'ILDH.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service

technique de la Commune Ziaida gratuitement, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat: (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 DHS (Huit mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à 273.834,00 DHS (Deux cent soixante treize mille huit cent trente quatre dirhams 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président de la commune Ziaida;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité;

- soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 4843/PA



الجمهورية المغربية
وزارة للتربية الوطنية
والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة درعة تافيلالت

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

| AOO N° | Objets | Montant de la caution provisoire (DHS) | Date d'ouverture des plis | Estimation En DHS | Conditions requises |
|--------------------|---|--|---------------------------|---|---------------------|
| 01/BC-2020/AREP-DT | Contrôle des études techniques et suivi des travaux d'extension du Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation Draa-Tafilalet (CRMEF-DT) à la CT Errachidia. | Il n'est pas prévu du cautionnement provisoire | 21/07/2020 À 10h00 | 100 000,00 Cent mille dirhams | **** |
| 02/BC-2020/AREP-DT | Contrôle des études techniques et suivi des travaux de construction d'un dépôt au siège de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Région Draa-Tafilalet à la CT Errachidia. | Il n'est pas prévu du cautionnement provisoire | 21/07/2020 À 11h00 | 80 000,00 Quatre-vingt mille dirhams | **** |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les déposés, contre récépissé au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- ✓ Soit les envoyés électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04-09-2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4844/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE EL
KELAA DE SRAGHNA
CERCLE D'EL KELAA -
BENI AMEUR
CIADT DES AIN IGLI
OULAD SAID
COMMUNE SIDI
MOUSSA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES DE PRIX
OUVERT N° : 01/2020
Le jeudi 23/07/2020 à 10
:30 Heures, il sera procédé
dans une séance publique
à la commune SIDI
MOUSSA à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offre sur offre des prix:
Branchement HTA aérien
du PT H61/50 KVA de la
station d'épuration sise au
village OD JABER
- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de Onze mille dirhams
(11.000,00 dhs).
- L'estimation financière
établie par le maître d'ou-
vrage : 377 855,57 dhs (trois
cent soixante dix sept
mille huit cent cinquante
cinq dhs et 57 cts)
Le dossier d'appel d'offre
sera constitué de pièces
suivantes :
Le contenu ainsi que la
présentation des dossier
des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions de l'article 27 et 29
et 31 du décret n° 2 - 12 -
349 du 08 joumada I 1434
(20 MARS 2013) fixant les
conditions et les formes de
passation des marchés de
l'État ainsi que certaines
dispositions relatives à leur
gestion et à leur contrôle.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un
récépissé leurs plis dans le
bureau du président de la
commune rurale de SIDI
MOUSSA.
- Soit les envoyer par cour-
rier, recommandé avec ac-
cusé de réception au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture de ses plis.
- Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré auprès
du bureau de président de
la commune SIDI
MOUSSA, il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
de l'état : [www. Marchés
publics . gov . ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma)
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 26 du décret
n°2- 06 -388 précité à sa-
voir :
• Dossier Administratif
• Dossier technique
• offre financière :
1- acte d'engagement
NB : Les documents à
fournir sont ceux men-
tionnés dans RC et CPS
N° 4845/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE EL
KELAA DE SRAGHNA
CERCLE D'EL KELAA -
BENI AMEUR

CIADT DES AIN IGLI
OULAD SAID
COMMUNE SIDI
MOUSSA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES DE PRIX
OUVERT N° : 02/2020
Le jeudi 23/07/2020 à 12
:00 Heures, il sera procédé
dans une séance publique
à la commune SIDI
MOUSSA à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offre sur offre des prix:
Extensions BT DANS DI-
VERS VILLAGES DE LA
COMMUNE
- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de DIX mille dirhams
(10.000,00 dhs).
- L'estimation financière
établie par le maître d'ou-
vrage : 235349,20 dhs
(deux cent trente cinq
mille trois cent quarante
neuf dhs et 20 cts)
Le dossier d'appel d'offre
sera constitué de pièces
suivantes :
Le contenu ainsi que la
présentation des dossier
des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions de l'article 27 et 29
et 31 du décret n° 2 - 12 -
349 du 08 joumada I 1434
(20 MARS 2013) fixant les
conditions et les formes de
passation des marchés de
l'État ainsi que certaines
dispositions relatives à leur
gestion et à leur contrôle.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un
récépissé leurs plis dans le
bureau du président de la
commune rurale de SIDI
MOUSSA.
- Soit les envoyer par cour-
rier, recommandé avec ac-
cusé de réception au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture de ses plis.
- Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré auprès
du bureau de président de
la commune SIDI
MOUSSA, il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
de l'état : [www. Marchés
publics . gov . ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma)
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 26 du décret
n°2- 06 -388 précité à sa-
voir :
• Dossier Administratif
• Dossier technique
• offre financière :
1- acte d'engagement
NB : Les documents à
fournir sont ceux men-
tionnés dans RC et CPS
N° 4846/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA
PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
INSITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE OUJDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°01/2020/CRRAO
Le 20/07/2020 à 10
heures, il sera procédé,
dans la salle des réunions
au siège de l'Institut Na-
tional de la Recherche
Agronomique, sis Avenue
de la Victoire à Rabat, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
sur offres de prix pour les
prestations de service de
travaux agricoles et de la-
boratoires pour le Centre
Régional de la Recherche
Agronomique Oujda , en
deux (02) lots :
- Lot N°1 : Les prestations
de service de travaux agri-
coles pour le Centre Ré-
gional de la Recherche
Agronomique Oujda
- Lot N°2 : Les prestations
de service de travaux de
laboratoires pour le Cen-
tre Régional de la Re-
cherche Agronomique
Oujda
Le dossier d'appel d'offres
ouvert peut être retiré au-
près du bureau du Service
des marchés relevant de
l'Institut National de la
Recherche Agronomique,
sis à avenue de la victoire
à Rabat. Il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pub-
lics [http://www.mar-
chespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
Le cautionnement provi-
soire est fixé comme suit :
- Lot N°1 : Douze Mille di-
rhams (12 000,00 DH) ;
- Lot N°2 : Deux Mille
Cinq Cent dirhams (2
500,00 DH).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :
- Lot N°1 : Quatre Cent
Mille Six Cent Huit Di-
rhams Toutes Taxes Com-
prises (400 608,00 DH
TTC) ;
- Lot N°2 : Quatre Vingt
Sept Mille Six Cent Quar-
ante Huit Dirhams
Toutes Taxes Comprises
(87 648,00 DH TTC).
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer, contre récé-
pissé, leurs plis dans le bu-
reau du Service des
marchés relevant de l'Ins-
titut National de la Re-
cherche Agronomique, sis
à avenue de la victoire à
Rabat ;
- soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité.
- soit les déposer par voie
électronique au portail des
marchés publics :
[www.marchespublics.gov.
ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de consultation.
N° 4847/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA
PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
INSITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE OUJDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°02/2020/CRRAO
Le 20/07/2020 à 11
heures, il sera procédé,
dans la salle des réunions
au siège de l'Institut Na-
tional de la Recherche
Agronomique, sis à ave-
nue de la Victoire à Rabat,
à l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix
pour les prestations de
gardiennage du Domaine
Expérimental de Bouareg
relevant du Centre Régi-
onal de la Recherche Agro-
nominique Oujda, en lot
unique.
Le dossier d'appel d'offres
ouvert peut être retiré au-
près du bureau du Service
des marchés relevant de
l'Institut National de la
Recherche Agronomique,
sis à avenue de la victoire
à Rabat . Il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés de pu-
blics [http://www.mar-
chespublics.gov.ma](http://www.mar-
chespublics.gov.ma)
Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Six Mille
Dirhams (6 000,00DH).
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Deux Cent
Six Mille Neuf Cent Vingt
Huit dirhams toutes taxes
comprises (206 928,00 DH
TTC).
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récé-
pissé, leurs plis dans le bu-
reau du Service des
marchés relevant de l'Ins-
titut National de la Re-
cherche Agronomique, sis
à avenue de la victoire à
Rabat ;
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité.
- Soit les déposer par voie
électronique au portail des
marchés publics :
[www.marchespublics.gov.
ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.
N° 4848/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE

D'ESSAOUIRA
CERCLE D'AIT DAOUD
CAIDAT DE BIZDAD
COMMUNE
EZZAOUIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°02/ILDH/2020
Le :20/07/2019 à
11H30min. Il sera procédé
dans les bureaux de la
commune EZZAOUIE à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix relatifs à : Aména-
gement de la route commu-
nale non classée
reliant la RP 2214 et douar
Tikhfiste sur une distance
de 2,350Km(1ère Tranche)
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès de
bureau du président de la
commune Ezzaouite et
peut être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
de l'état : [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-
publics.gov.ma).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de 11.000,00 DH (Onze
Mille dirhams)
Le cout des prestations du
présent appel d'offre éta-
bli par le maître d'ouvrage
est : 1.060.800,00 DH (UN
MILLION SOIXANTE
MILLE HUIT CENT DI-
RHAMS)
Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27 et 29
du décret n°2-12-349 du 08
Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics
Les concurrents peuvent
- soit déposer leurs plis
contre récépissé dans le
bureau d'ordre de la Com-
mune Ezzaouite
- soit les envoyer par
courrier recommandé
avec accusé de réception à
l'adresse précitée.
- soit les transmettre par
voie électronique via le
portail des marchés pu-
blics, et ce avant la date
d'ouverture des plis.
- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règle-
ment de la consultation.
N° 4849/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE TAMANAR
CAIDAT SMIMOU
C.R SMIMOU

Annonce modification d'appel d'offre ouvert N° 04/2020

Le président de la commune de Smimou porte à la connaissance des concurrents que l'appel d'offre ouvert N° 04/2020 du 18/03/2020 annonce au journal libération a la date du 24/06/2020 sous N° 9049 concernant l'ouverture des travaux ELECTRIFICATION EN 1ier CATEGORIE DES LOGEMENT RELAYANT AUX VILLAGES :SIDI BOUSKRI ,TABIYA ,TILIOUA ET CENTRE SMIMOU à la commune Smimou province Essaoira est subit une erreur à la date d'ouverture d'appel d'offre 21/07/2020 au lieu de la date 18/03/2020 le reste pas de modification

N° 4851/PA

DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE D'AIT DAOUD
CAIDAT DE BIZDAD
COMMUNE
EZZAOUIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°03/BCEZ/2020
Le :20/07/2020 à
14h30min. Il sera procédé
dans les bureaux de la
commune EZZAOUIE à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix relatifs à :
Construction des murs de
clôture aux profits des ci-
vilières des douars : Ta-
gadarte, Icharmoune,
Tikhfiste et Lala Hafsa
Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré auprès
de bureau du président de
la commune Ezzaouite et
peut être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
de l'état : [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-
publics.gov.ma).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de 8.000,00 DH (Huit
Mille dirhams)
Le cout des prestations du
présent appel d'offre éta-
bli par le maître d'ouvrage
est : 485.664,00 DH (QUA-
TRE CENT QUATRE
VINGT CINQ MILLE SIX
CENT SOIXANTE QUA-
TRE DIRHAMS)
Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27 et 29
du décret n°2-12-349 du 08
Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics
Les concurrents peuvent
- soit déposer leurs plis
contre récépissé dans le
bureau d'ordre de la Com-
mune Ezzaouite
- soit les envoyer par
courrier recommandé
avec accusé de réception à
l'adresse précitée.
- soit les transmettre par
voie électronique via le
portail des marchés pu-
blics, et ce avant la date
d'ouverture des plis.
- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règle-
ment de la consultation.
N° 4850/PA

ASSOCIATION MUSULMANE DE BIENFAISANCE DE TAROUDANTESTSA REGION COMPLEXE SOCIO-ÉDUCATIF DAR AL KHIR 20 DERB EL KHAIRIA FERK EL AHBAB B.P 397

TAROUDANNT TEL : 0528852156 Association Musulmane De Bienfaisance de Taroudant et sa région AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT Numéro: 03/2020

Le: Lundi 20/07/2020 à 10:30 du matin, il se sera procédé dans la salle de réunion de l'association musulmane de bienfaisance de Taroudant et sa région, située derb el khairiaferk l'hab Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour :PROJET DE CONSTRUCTION D'UN-DORTOIRDES FEMMES LA MAISON DES VIEILLARDS A LA VILLE DE TAROUDANT .DANS LE CADRE DEL'INDH (Programme précarité) Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'association musulmane de bienfaisance de Taroudant et sa région (20 derb el khairiaferk l'hab - Taroudant Ou dans le lien sur la page facebook :https://www.facebook.com/complexedarlkhir

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00 dh (vingt mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.389.248,52dh (un million trois cent quarante-neuf mille deux cent quarante-huit dirhams et cinquante-deux cts. T.T.C) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Jumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics . Les concurrents peuvent Envoyer les enveloppes : - Soit déposé contre récépissé leur plis au bureau administratif de ladite association au siège (20 derb el khairiaferk l'hab - Taroudant) . - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité. Ou à la poste centrale de Taroudant B.P 397. - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 4852/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 07/2020/INDH

Le 21 Juillet 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux d'alimentation en eau potable du douar Ait Abdelkarim relevant de la commune Sidi Amer - Province de Khénifra Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétaire Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit mille cinq cent dirhams (8.500,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent soixante et un mille huit cent vingt huit dirhams TTC (561.828,00 Dhs TTC) Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétaire Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 4853/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 08/2020/INDH

Le 22 Juillet 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux d'alimentation en eau potable du douar Ait Yahya Oughanem relevant de la commune Sidi Amer - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétaire Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit mille cinq cent dirhams (8.500,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent soixante sept mille six cent soixante dix huit dirhams TTC (567.678,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétaire Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles pré-

vuées par l'article 9 du règlement de consultation. N° 4854/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT GENERAL D.B.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :24/2020/INDH/PAZ

Le 22 Juillet 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : -Acquisition d'un véhicule utilitaire pour le suivi des projets INDH. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille dirhams (4.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Deuxcent vingt-quatre mille dirhams (224.000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Jumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 4855/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, de l'Eau DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE DIRECTION REGIONALE DE LA METEOROLOGIE DU SUD EN-S-03-03-03 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°02/2020/DRMS Le présent Appel d'offres est réservé à la PME, auto-entrepreneur et coopératives

Le Jeudi 23 juillet 2020 à 10h00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sise à Bd Zerkoutni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 02/2020/DRMS, pour :

l'Entretien et le Nettoyage des locaux de la Direction de la Météorologie Nationale au sud. (Préfectures de Laayoune, Smara et Dakhla).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sise à Bd. Zerkoutni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 dhs (Six mille dirhams).

-L'estimation du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 194 688,00Dhs TTC (Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Six Cent Quatre Vingt Huit Dirhams Zéro Centimes TTC.)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau du Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sise à Bd. Zerkoutni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune, - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 4857/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE NOUACEUR COMMUNE DAR BOUAZZA

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés que la séance d'ouverture des plis de l'appel d'offres sur offres de prix ouvert n° 10/2020 relatif à la fourniture des produits pharmaceutiques pour le BCH de la commune de Dar Bouazza publié dans les journaux AL ITTIHAD ALICHTIRAKI N° 12568 et LIBERATION N° 9043 en date du 17 Juin 2020, prévue le Mardi 14 Juillet 2020 a été rectifiée comme suit :

• Au lieu du Mardi 14 Juillet 2020 à 11h, lire Mardi 21 Juillet 2020 à 11h

N° 4858/PA

ouverture des plis. • Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation. N° 4856/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL HAJEB COMMUNE D'AGOURAI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 01/2020 Le 21/07./2020 à 11.H. Il sera procédé dans les bureaux du président du Conseil de la commune d'Agourai, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour LOCATION DES BOUTIQUES SISES AU SOUK HEBDOMADAIRE D'AGOURAI .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés de la Commune d'Agourai, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1000,00 DHS (Mille) dirhams.

L'estimation de LOCATION DES BOUTIQUES est fixée à la somme de 10,00 (dix) dh par m² (mètre carre) .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : • Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Commune d'Agourai ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 4857/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE NOUACEUR COMMUNE DAR BOUAZZA

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés que la séance d'ouverture des plis de l'appel d'offres sur offres de prix ouvert n° 10/2020 relatif à la fourniture des produits pharmaceutiques pour le BCH de la commune de Dar Bouazza publié dans les journaux AL ITTIHAD ALICHTIRAKI N° 12568 et LIBERATION N° 9043 en date du 17 Juin 2020, prévue le Mardi 14 Juillet 2020 a été rectifiée comme suit :

• Au lieu du Mardi 14 Juillet 2020 à 11h, lire Mardi 21 Juillet 2020 à 11h

N° 4858/PA

HASSANI AYOUB
Conseil fiscal et juridique
Société: SELECT AUTO
PRO SARL/AU
ADRESS : BD MELLILA
4eme ETAGE BUREAU
N°15 -37 BIS- Oujda
CAPITAL SOCIAL :
10 000.00 DHS
(DIX mille Dhs)

Aux termes d'un acte s.p en date du 16/03/2020, il a été constitué les ci-après nommes une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : Société: SELECT AUTO PRO SARL/AU
Siège social : BD MELLILA 4eme ETAGE BUREAU N°15 -37 BIS- Oujda
Objet : MONTAGE D'ACCESSOIRES AUTO

Durée : 99 ans.
Capital social : 10.000,00 Dirhams, divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 100 Dhs chacune, elles sont toutes attribuées à l'associé, à savoir :

- M. EL RHARRAB MOUHCINE : 100 Parts
Soit au total la somme de 100 Parts

- Gérance : la société est gérée et administre par M. EL RHARRAB MOUHCINE

- Dépôt légale a été effectuée au tribunal de commerce de Oujda sous n° 35089

N° 4859/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORETS

INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
D'AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N°01/2020/CRRAGD

Le 23/7/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les prestations de service de travaux agricoles et de laboratoires pour le Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en deux (02) lots :

- Lot N°1 : Les prestations de service de travaux agricoles pour le Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir ;
- Lot N°2 : Les prestations de service de travaux de laboratoires pour le Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir.
Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré auprès du bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la victoire à Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot N°1 : Sept mille Dirhams (7 000,00 DH).

- Lot N°2 : Six mille Dirhams (6 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Troiscent huit mille cent soixante Dirhams zéro centimes Toutes Taxes Comprises (308160,00 DH TTC).

- Lot N°2 : Deux cent vingt-neuf mille quatre-vingt Dirhams zéro centimes Toutes Taxes Comprises (229080,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la victoire à Rabat ;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.
N° 4860/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORETS

INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
D'AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N°02/2020/CRRAGD

Le 23/07/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les prestations de gardiennage des domaines expérimentaux relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré auprès du bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la victoire à Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Douze mille Dirhams (12 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent treize mille huit cent cinquante-six Dirhams zéro centimes Toutes Taxes Comprises (413 856,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la victoire à Rabat ;

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 4861/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2020 /DPEFLCD/TÉ POUR L'AMODIATION DU DROIT DE CHASSE ASSOCIATIVE

Le 21 du mois de juillet 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, Avenue des FAR Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, en séance publique, pour l'amodiation de chasse associative dans un lot relevant de la commune territoriale Oulad Ali Mansour, Caïdat Béni Hassan, Province de Tétouan sur une superficie de 2 000 Ha ;

tels qu'il est décrit aux cahiers affichés joints au CPS du présent appel d'offres. L'appel d'offres est ouvert aux associations de chasse, légalement constituées et dont les statuts sont conformes aux statuts type des associations cynégé-

tiques, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et ne disposant pas d'un lot de chasse pour le même type de gibier objet du présent appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan. Le cautionnement provisoire est fixé à cinq mille Dirhams (5.000,00 DH) par lot. Les actes de cautionnement doivent être libellés au nom de Monsieur le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 5 du cahier des prescriptions spéciales.

Le dossier administratif doit contenir :

- Une demande d'admission sur papier timbré, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège de l'association ainsi que le nom du lot pour lequel l'association présente sa soumission.

- Une Copie des statuts de l'association, conformes aux statuts type des associations cynégétiques dûment légalisés et signés par le représentant légal de l'association.

- Une Copie du procès-verbal de l'assemblée constitutive ou du dernier Procès-verbal de l'Assemblée Générale dûment légalisé.

- Le récépissé de dépôt des

statuts auprès des autorités concernées certifié conforme à l'original.

- La liste des membres du bureau et des membres adhérents avec les références de leurs permis de chasse et de port d'armes signées et cachetées par le représentant légal de l'association.

- Une copie de l'attestation d'affiliation à la Fédération Royale Marocaine de Chasse certifiée conforme à l'originale.

- La déclaration sur l'honneur, signée et cachetée par le représentant légal de l'association (Annexe 1) attestant que

- i) l'association ne dispose pas d'un autre lot pour le même type de gibier sur l'ensemble du territoire national, et que

- ii) les membres du bureau de l'association ne sont pas présidents d'autres associations cynégétiques.

- Un récépissé de versement du cautionnement provisoire afférent à chaque lot, tel que le montant de ce cautionnement est fixé à l'article 9 ci-après.

- Le présent Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée et cachetée avec la mention "Lu et accepté".

- Le candidat présente des certificats de résidence valides des adhérents résidant dans lacommuneraledont relève le lot s'il y en a.

Le dossier technique porte sur l'engagement modèle en annexe 2 et qui comporte :

- L'offre financière pré-

sant le montant minimum à dépenser durant toute la période du bail (cinq (5) ans) par le demandeur en matière d'aménagement et d'amélioration cynégétiques. Cette offre financière n'est pas exigée en cas d'amodiation du droit de chasse pour gibier migrateur.

- L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bail à raison d'un minimum d'un gardien tous les mille (1000) ha ainsi que le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions de l'article 36 ci-après.

Les candidats désirant soumissionner pour plusieurs lots doivent fournir une offre technique pour chaque lot.

Les offres doivent être déposées dans une enveloppe extérieure contenant deux enveloppes distinctes et scellées, portant les mentions :

- "Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF"

- "Enveloppe B : DOSSIER TECHNIQUE"

Les concurrents peuvent :

• soit déposer leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, Avenue des FAR, Tétouan ;

• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
N° 4862/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°16/2020

Le 21/07/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : **Contrôle de qualité des travaux de signalisation horizontale, verticale et glissières de sécurité du réseau routier relevant de la DPETLE de Mohammedia, Préfecture de Mohammedia.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Mille dirhams (1000.00dhs)**.

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Soixante-douze mille trois cent dirhams, zéro centimes TTC (72300,00dhs TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc :

Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

| Catégorie | Activité | Qualification |
|-----------|----------|---------------|
| 4 | CQ | CQ16 et CQ17 |

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4863/PA

SOCIETE « ASKAR-BAT » SARL AU RESIDENCE NADIA LOTISSEMENT AL HOUDA N°6 RDC SIDI MOUMEN CASABLANCA RC N° : 277563

- CESSION DE PARTS SOCIALES DE : MR MUSTAPHA JALLA CIN N° BL65786 VEND LA TOTALITE (MILLE PARTS) (1000 PARTS) DE LA SOCIETE " ASKAR-BAT " A MR MOHAMED AL HOUD , CIN N°B354242
- LA DEMISSION DE MR MUSTAPHA JALLA CIN N°BL65786 DE SES FONCTIONS DE GERANT UNIQUE.
- NOMINATION DE MR MOHAMED ALHOUD, CIN N°B354242 EN QUALITE DE NOUVEAU GERANT UNIQUE DE LA SOCIETE. Le dépôt légal est effectuée au tribunal de commerce de Casablanca le 23/06/2020. Sous le N°11058. POUR EXTRAIT ET MENTION LE GERANT.

N° 4865/PA

SOCIETE « BRINIS TRAVAUX » SARL AU 357-BLOC 47 1 ER ETAGE MANSSOUR 1 BD EL MOUTANA BNOU HARITA SIDI BERNOUSSI CASABLANCA RC N° : 262889

- CESSION DE PARTS SOCIALES DE : MR MUSTAPHA JALLA CIN N° BL65786 VEND LA TOTALITE (CINQ CENT PARTS) (500 PARTS) DE LA SOCIETE " BRINIS TRAVAUX " A MR MOHAMED AL HOUD , CIN N°B354242
- LA DEMISSION DE MR MUSTAPHA JALLA CIN N°BL65786 DE SES FONCTIONS DE GERANT UNIQUE.
- NOMINATION DE MR MOHAMED AL HOUD,

CIN N°B354242 EN QUALITE DE NOUVEAU GERANT UNIQUE DE LA SOCIETE.

Le dépôt légal est effectuée au tribunal de commerce de Casablanca le 23/06/2020 Sous le N°11057. POUR EXTRAIT ET MENTION LE GERANT.

N° 4866/PA

«BEQQAL SERVICE» SARL AU CAPITAL DE 40 000,00 DHS SIÈGE SOCIAL : N° 07 RUE MOHAMMED ZERKTOUNI TAOURIRT CONSTITUTION

I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 03/03/2020, il a été institué une société à responsabilité limitée, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale « BEQQAL SERVICE » SARL
- Forme : Société à Responsabilité Limitée.
- Objet : La société a pour objet : COMMISSIONNARE GERANT D'ENTREPRISE.
- Sièges social : N° 07 RUE MOHAMMED ZERKTOUNI TAOURIRT

II)- La durée de la société est fixée à 99 années à Compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
• Capital social : Le capital social de la Société est fixé à la somme de 40 000,00 Dirhams divisé en 100 parts de 400,00 Dirhams chacune.
• La gérance : Les associés nomment comme gérant Monsieur BOU AMAMA BEQQAL cogérante Madame NAJYA BEQQAL, pour une durée illimitée.
• Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
• Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les asso-

ciés proportionnellement à leurs parts.
II)- La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Taourirt le : 23-06-2019 sous le numéro de : 1137

N° 4867/PA

« CARLAGE ECHARK » SARL AU AU CAPITAL DE 90 000,00 DHS SIÈGE SOCIAL : N°2297 LOT ANNASSIME 02TAOURIRT. CONSTITUTION

I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 12/03/2020, il a été institué une société à responsabilité limitée associée unique, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : « CARLAGE ECHARK » SARL ASSOCIE UNIQUE.
- Forme : Société à Responsabilité Limitée Associé unique.
- Objet : La société a pour objet :-COMMERCANT DE CARLAGE

- Siège social : N°2297 LOT ANNASSIME 02TAOURIRT
- Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à Compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.

- Capital social : Le capital social de la Société est fixé à la somme de 90 000,00 Dirhams divisés en 100 parts de 900,00 Dirhams chacune.

- La gérance : L'associé nomme Monsieur MENIACH YOUSSEF pour une durée illimitée.

- Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.

II)- La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Taourirt le : 23/06/2020 sous le numéro de : 1135

N° 4868/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Souss-Massa
Direction Provinciale de Tiznit



ROYAUME DU MAROC
الجمهورية المغربية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
أكاديمية إقليمية للتعليم والتكوين
إقليم سوس ماسة
مديرية تزنيت

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 20/1/2020

Le 21/07/2020 à 10h00, Il sera procédé à la salle des réunions de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Souss Massa à Tiznit, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°20/1/2020, relatif à :

| N° DU LOT | OBJET | ESTIMATIONEN DHS TTC |
|---|--|---|
| LE CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX EN SEPT LOTS : | | |
| LOT 01 | LE CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DU SECTEUR SCOLAIRE ELHOUDAYGUI CENTRE AFEFA IGHIR EN ÉCOLE COMMUNAUTAIRE | 53100,00 (CINQUANTE TROIS MILLE CENT DIRHAMS) |
| LOT 02 | LE CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DU SECTEUR SCOLAIRE IBN KHALDOUN CENTRE OUIJIANE EN ÉCOLE COMMUNAUTAIRE | 49800,00 (QUARANTE NEUF MILLE HUIT CENT DIRHAMS) |
| LOT 03 | LE CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DU SECTEUR SCOLAIRE ALMASSIRA ALKHADRA CENTRE ADAY EN ÉCOLE COMMUNAUTAIRE | 45900,00 (QUARANTE CINQ MILLE NEUF CENT DIRHAMS) |
| LOT 04 | LE CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE TARSOUAT | 9000,00 (NEUF MILLE DIRHAMS) |
| LOT 05 | LE CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE QUATRE LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A TIZNIT (NOUVEAU LYCEE - AL MASSIRA AL KHADRA - AL WAHDA - HASSAN II) | 23520,00 (VINGT TROIS MILLE CINQ CENT VINGT DIRHAMS) |
| LOT 06 | LE CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT ARGANE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A TIZNIT | 31380,00 (TRENTE ET UN MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT DIRHAMS) |
| LOT 07 | LE CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TRENTE SALLES EN PREFABRIQUE RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE A TIZNIT (SS SOUSS ALALAIMA UNITE AL FID - SS IBNOU SINIA UNITE ISRAH - SS OTMAN IBN AFFAN CENTRE LAHFAJR - SS LALLA MARYAM CENTRE ZAOUTI - SS ALFAIR UNITE TALLOUST - SS ALFAIR UNITE IMETDI) | 25344,00 (VINGT CINQ MILLE TROIS CENT QUARANTE QUATRE DIRHAMS) |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Souss Massa à Tiznit ou téléchargé à partir du portail Marocain des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Souss Massa à Tiznit ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 4864/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 17/2020/PSK/INDH**

Le 29 Juillet 2020 à 11 H, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la construction du réservoir surélevé de 100 M³ au douar Ait Lahcen à la commune de Tekna -Province de Sidi Kacem-lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt mille dirhams (20 000.00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'Un million trois cent cinquante mille Dirhams 00 Centimes (1 350 000.00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

| Secteur | Classe | Qualifications exigées |
|---------|--------|------------------------|
| A | 4 | A.6 |

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4869/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 18/2020/PSK**

Le 03 Aout 2020 à 11 H, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction de la piste reliant la RP 4228 au douar Ouled Miloud à la commune Moulay Abdelkader -Province de sidi kacem-lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six millions neuf cent quatre vingt dix huit mille quatre cent Dirhams 00 Centimes (6 998 400,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

| Secteur | Classe | Qualifications exigées |
|---------|--------|------------------------|
| B | 3 | B.1- B.3- B.5 |

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4870/PA